

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL



Déclaration pour le progrès

2023



GROUPE
SAVENCIA
Saveurs & Spécialités

Sommaire

- 3 - Déclaration du Président
- 4 - Modèle d'affaires
- 6 - Introduction
- 7 - Notre démarche RSE
- 11 - Un plaisir sain et responsable
- 15 - Des filières agricoles durables
- 22 - L'empreinte environnementale
- 28 - Le bien-être de nos collaborateurs
- 33 - Éthique et conformité
- 36 - Application de la Taxonomie européenne
- 39 - Synthèse des indicateurs clés 2023
- 41 - Modalités de reporting
- 42 - Annexes

Contact

Pour toute information complémentaire sur cette communication, vous pouvez contacter :
Aude Abauzit-Diot – Directrice Communication – aude.abauzit-diot@savencia.com



Déclaration du Président

Le 7 juillet 2024

Savencia réaffirme son engagement à contribuer aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et à respecter les 10 principes universels fondamentaux envers les droits humains, le travail équitable, la protection environnementale et la lutte contre la corruption.

Conformément à notre plan de RSE « Oxygen », dont l'ensemble des indicateurs est en progression, nous agissons pour générer un impact positif à chaque étape de notre chaîne de valeur, depuis l'amont laitier jusqu'à la commercialisation de nos produits finis. Ainsi, nous œuvrons chaque jour pour réduire notre empreinte environnementale, promouvoir une alimentation saine et responsable, garantir la sécurité et la qualité de vie au travail de nos collaborateurs, soutenir la transformation de la filière laitière, tout en agissant avec intégrité partout dans le monde.

Par ailleurs, Savencia Fromage & Dairy a confirmé en 2023 sa volonté de contribuer à la décarbonation en validant ses objectifs de réduction de GES auprès du Science-Based Targets initiative (SBTi), avec un engagement de réduction de ses émissions de CO₂ de 27,5% entre 2019 et 2030 sur les scopes 1 et 2 en valeur absolue, et de 22,5% par tonne de produits pour le scope 3.

Engagés ensemble autour de notre mission « Entreprendre pour bien nourrir l'homme », nous poursuivons avec confiance notre développement en privilégiant pour cela une croissance durable au service du bien commun, dans le respect de notre Culture et de notre indépendance.

Cette nouvelle Déclaration pour le Progrès détaille les actions concrètes que nous déployons jour après jour dans les pays où nous sommes présents, pour contribuer durablement aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Alex Bongrain

Modèle d'affaires

UN GROUPE, 2 ENTITÉS

Savencia Fromage & Dairy, 13^e groupe laitier mondial et 5^e groupe fromager.
Savencia Gourmet, acteur international du Food service premium et de la gastronomie sucrée, et en France offre de marques GMS de charcuterie, produits de la mer et chocolat.

NOTRE MISSION

Entreprendre pour bien nourrir l'Homme

NOTRE STRATÉGIE

Créer de la valeur par la différenciation de spécialité et l'innovation

Ressources

25 931 COLLABORATEURS engagés autour de nos valeurs communes. 60% d'hommes / 40% de femmes.

Des **MARQUES FORTES ET UNIQUES**, dont des marques patrimoniales locales, des marques d'origine et AOP.

5,1 milliards de litres de lait transformés, collectés auprès d'**ÉLEVEURS LAITIERS** partenaires de Savencia Fromage & Dairy.

Des **PRODUCTEURS DE CACAO** en partenariat long terme avec Valrhona.

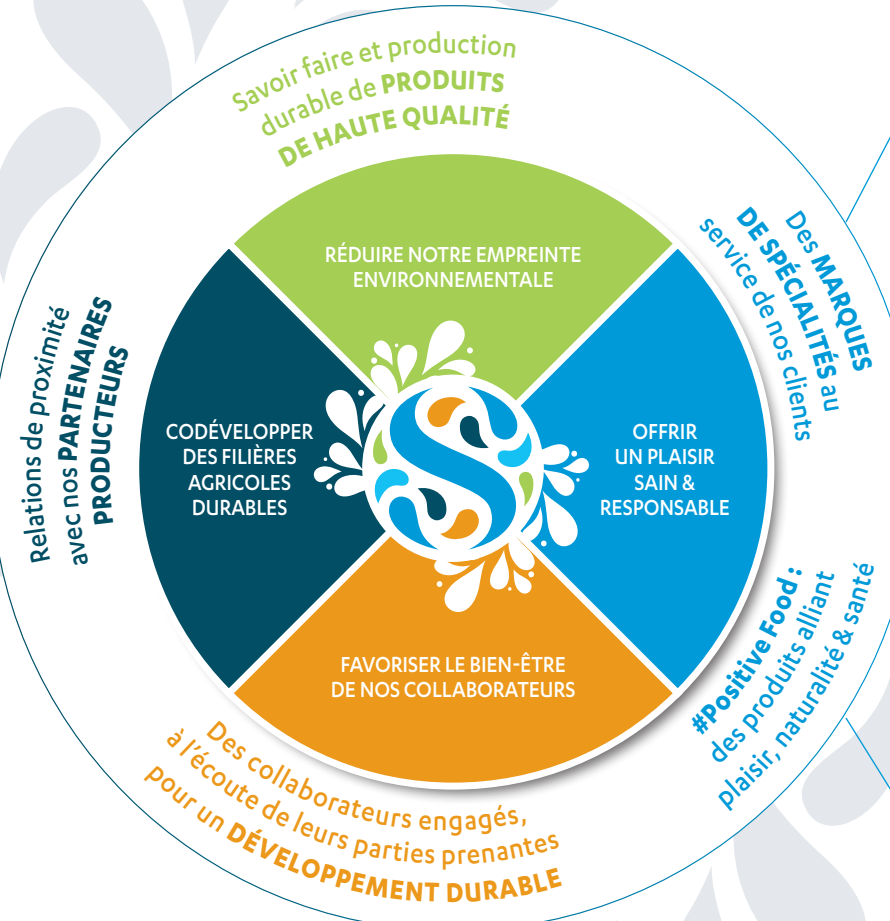
Des expertises qualité, R&D et métiers dans nos **SITES DE PRODUCTION** à travers le monde. Une amélioration continue de la gestion des ressources naturelles.

Une stratégie omnicanale, avec des **RÉSEAUX COMMERCIAUX** et clients partenaires dans le monde.

UN MODÈLE « GLOCAL » avec des expertises globales partagées et des filiales locales en forte proximité avec leurs marchés.

La stabilité d'**UN ACTIONNARIAT FAMILIAL** contrôlant Savencia Fromage & Dairy, coté en bourse.

Création de valeur



Retail

Produits fromagers
Beurre, crème, infantile
Charcuterie, produits de la mer
Chocolat GMS, boutiques & E Commerce



Food service

Fromages, beurre, crème, cheese sauces
Chocolat et préparations sucrées



Industrie

Ingrédients laitiers et solutions nutritionnelles
Beurres techniques



Valeur partagée

POUR LES COLLABORATEURS :

une politique RH reconnue avec 14 pays certifiés Top Employer 2023-2024. Engagement pour l'emploi des jeunes avec 540 contrats d'apprentissage en 2023. 46% de femmes parmi les managers.

POUR LES PRODUCTEURS :

187 jeunes éleveurs laitiers accompagnés avec notre Pack installation. Soutien des producteurs de cacao dans le cadre du plan « Live Long ».

POUR LES CLIENTS :

Savencia, 2^{ème} force de vente du rayon crèmerie en France en 2023.

POUR LES CONSOMMATEURS :

amélioration nutritionnelle et clean label des produits, accompagnement à une consommation responsable via notre démarche #PositiveFood.

POUR L'ENVIRONNEMENT :

-341 345T Eq CO₂ entre 2010 et 2023 pour notre collecte laitière. Réduction de 18% de nos émissions de GES, scopes 1 & 2, par tonne fabriquée entre 2015 et 2023.

POUR LA SOCIÉTÉ ET LES COMMUNAUTÉS :

nous contribuons au développement des territoires locaux. 66% de nos filiales soutiennent des actions de solidarité.

NOTRE CULTURE

Valeurs : tolérance, courage, honnêteté, loyauté

Principes d'action : subsidiarité, collégialité, autonomie



1 Introduction

En matière de reporting extra-financier, cette année 2023 aura une saveur toute particulière. Une nouvelle page est en train de s'ouvrir : le nouveau cadre réglementaire européen CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) qui rentre en vigueur fait de cette édition de la Déclaration de Performance Extra-Financière la version ultime. Dans un an, nous produirons le premier Rapport de Durabilité dont l'ambition en matière extra-financière exigera une montée en puissance de notre pilotage extra-financier. C'est une véritable opportunité dont nous nous emparons pour transformer notre modèle de performance en modèle de performance globale, juxtaposant la performance extra-financière à la performance financière.

Cette édition 2023 de la Déclaration de Performance Extra-Financière nous donne l'occasion de remercier chaleureusement l'ensemble des équipes tant globales que locales qui ont contribué à sa rédaction. Cet exercice démontre chaque année la force de notre modèle qui s'exprime par la richesse de nos initiatives extra-financières à l'échelle de nos territoires d'implantation. Chaque année nous progressons et c'est une grande fierté d'en être les témoins à travers la rédaction du présent document. Ces initiatives sont l'incarnation même de notre mission « Entreprendre pour bien nourrir l'Homme » et en écho avec l'une des finalités du Groupe qui nous est chère : « Servir le Bien Commun ».

Ces initiatives dont nous rendons compte et que nous mettons en lumière sont le fruit du travail de nos collaborateurs et de nos partenaires qui rendent possible, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, nos actions en faveur de la santé et du bien-être des équipes, en faveur de la préservation de la planète et de nos territoires, mais aussi en faveur de notre amont agricole exposé à des défis immenses de transition. Enfin, notre offre produits et solutions, véritable véhicule de nos engagements auprès de nos clients et nos consommateurs est au cœur de toutes les attentions pour la rendre toujours plus saine et responsable.

Si nous devons souligner un fait particulièrement marquant pour cette année 2023, ce serait indéniablement la validation de notre trajectoire de décarbonation avec le SBTi (Science-Based Targets initiative) en mars 2023. Cet engagement que nous avons pris en externe témoigne de notre volonté d'atténuer le changement climatique en limitant les émissions des Gaz à Effet de Serre (GES), et ce, à tous les niveaux de l'organisation puisque notre engagement concerne l'ensemble des scopes (scope 1, 2 et 3). Au-delà de l'engagement pris, c'est une dynamique nouvelle qui est insufflée : la culture de la sobriété et la culture de la valeur (plutôt que volume) cruciales pour affronter des défis qui vont au-delà de celui du carbone, comme celui de l'eau et de la biodiversité !





Notre démarche RSE

1. Gouvernance

Le Groupe SAVENCIA Saveurs & Spécialités est un Groupe alimentaire familial international composé de deux entités :

- SAVENCIA Fromage & Dairy, acteur majeur de la transformation laitière et 5ème groupe fromager mondial ;
- SAVENCIA Gourmet, acteur international de la gastronomie sucrée en Food Service, présent en France, avec des marques fortes de charcuterie et produits de la mer.

SAVENCIA Fromage & Dairy, Groupe alimentaire familial international et 5^e groupe fromager mondial, est un acteur majeur de la transformation laitière.

SAVENCIA déploie une stratégie de création de valeur par la différenciation de ses produits et de ses marques de spécialités.

Le Groupe s'appuie sur des filiales autonomes, à taille humaine, en forte proximité avec leurs marchés ainsi que sur des expertises globales partagées. Ces filiales contribuent au développement local des régions dans lesquelles elles sont implantées et dialoguent régulièrement avec leurs parties prenantes.

La complémentarité des métiers du Groupe SAVENCIA (retail, food service et industrie) ainsi que la diversité de ses localisations géographiques lui assurent une résilience face aux différents aléas auxquels il est exposé.

SAVENCIA est un acteur engagé dans l'accompagnement des transitions qui s'imposent dans un contexte de mutations profondes de nos modèles tant économiques que sociétaux et technologiques :

- la transition alimentaire vers une alimentation plus saine et durable. SAVENCIA a l'ambition d'être un acteur majeur de la transition alimentaire avec une offre durable de qualité, répondant aux attentes des consommateurs et à sa vision #PositiveFood : une alimentation diversifiée associant plaisir et santé, avec des produits sains, naturels et peu transformés ;
- la transition écologique dans le contexte du dérèglement climatique et de ses impacts multiples. Le Groupe est engagé à réduire l'impact environnemental de ses activités et à accompagner ses partenaires producteurs dans leur transition agricole ;
- la transformation numérique qui impacte nos métiers et toute notre chaîne de valeur, de l'amont à la distribution ;
- la transition sociétale avec des consommateurs et des collaborateurs en attente d'entreprises plus engagées.

1. Gouvernance RSE

Afin d'accompagner le déploiement de la démarche Oxygen, le Groupe s'est doté d'une gouvernance structurée, associant tant les dirigeants au plus haut niveau de l'organisation que les équipes Corporate et les filiales.

Au niveau Groupe

Le Conseil de Surveillance de SAVENCIA Saveurs & Spécialités s'assure que la mission de son Gérant est exercée dans le respect des grands enjeux à long terme du Groupe.

Le Comité Éthique et Culture Groupe (CECG) est composé du Président du Groupe, du Secrétaire Général qui en assure la présidence, du Directeur Financier, du Directeur Juridique, du Directeur des Ressources Humaines et du Directeur de la Conformité. Ce comité est en charge du pilotage des politiques de conformité, notamment en matière de vigilance. Il se réunit a minima deux fois par an et à chaque fois que nécessaire en fonction de l'actualité.

La Direction RSE du Groupe déploie la démarche Oxygen à travers le monde, élabore et met en œuvre la stratégie Développement Durable, évalue et gère les risques liés aux enjeux environnementaux et sociétaux. La Directrice RSE est membre du Comité Exécutif de SAVENCIA Fromage & Dairy.

Le Comité Oxygen, créé en 2019, et animé par la Direction RSE regroupe les fonctions transversales de SAVENCIA dont les Directions Ressources Humaines, Approvisionnements Laitiers, Achats, Nutrition, Qualité, Marketing, Conformité, Industriel. Il apporte son expertise et assure le suivi des plans d'action.

Au niveau de SAVENCIA Fromage & Dairy

Le Conseil d'Administration SAVENCIA Fromage & Dairy détermine les orientations stratégiques de l'activité et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration est assisté de Comités spécialisés et met à leur disposition les moyens nécessaires à leur mission, leur assure le concours des différents services concernés et leur donne la faculté de prendre des avis extérieurs. Le Conseil d'Administration a souhaité s'appuyer sur le Comité de la Responsabilité Sociale et Environnementale (CRSE) pour l'examen et le suivi des sujets relatifs à la RSE.

Le Comité de la Responsabilité Sociale et Environnementale SAVENCIA Fromage & Dairy (CRSE), a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans l'appréciation des enjeux de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise afin d'anticiper les opportunités, les enjeux et risques qui y sont associés. Il apprécie les politiques menées pour le Groupe ainsi que l'avancement des principaux plans d'actions correspondants pour les différents volets de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise. Pour accomplir ses missions, le Comité de la Responsabilité Sociale et Environnementale peut entendre les Commissaires aux Comptes, les Dirigeants mandataires

sociaux, les Directeurs de la RSE, de la Conformité, des Ressources Humaines, des Opérations, sans que cette liste soit limitative. Il se fait communiquer tous les documents nécessaires. Le Comité comprend au moins trois membres Administrateurs ou Censeurs, il est présidé par un Administrateur indépendant. Le Comité de la Responsabilité Sociale et Environnementale est composé de six administrateurs, l'un d'entre eux est également Président du Comité d'Audit et des Risques. La Directrice RSE du Groupe en est la secrétaire. En 2023, le Comité s'est réuni cinq fois. Dans le cadre de sa mission il a dressé le bilan du programme d'entreprise Oxygen et partagé les enjeux à venir compte tenu du contexte. Des points de partage ont eu lieu tout au long de l'année pour associer les membres du Comité aux différentes phases des réflexions stratégiques, notamment la phase de diagnostic (enjeux climatiques, enjeux limites planétaires, nouvelles attentes sociétales, nouveau cadre réglementaire) et la phase d'analyse des nouveaux défis à relever, que ce soit la réduction de l'empreinte environnementale (eau et carbone), la nature des offres de demain (dont packaging) ou encore l'accompagnement de l'amont agricole, partenaire clé de la chaîne de valeurs.

Le Comité d'Audit et des Risques SAVENCIA Fromage & Dairy (CAR) assiste le Conseil dans ses travaux d'arrêté des comptes et apprécie le processus d'élaboration de l'information financière. Il s'assure également de la pertinence et de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et externes.

Le Comité de Management et des Rémunérations SAVENCIA Fromage & Dairy (CMR) assiste le Conseil d'Administration dans l'appréciation de la politique de Ressources Humaines du Groupe, formule des recommandations sur la nomination ou le renouvellement des administrateurs, des censeurs et des dirigeants mandataires sociaux.

Au niveau de SAVENCIA Gourmet

Le Comité de Direction de SAVENCIA Gourmet s'assure du déploiement de la stratégie Développement Durable du Groupe sur l'ensemble des filiales de son périmètre. Les actions mises en œuvre afin d'atteindre les objectifs fixés sont revues de manière régulière et systématique par le Comité de Direction notamment dans les phases budgétaires.

Au niveau des filiales et des métiers

La Direction RSE a mis en place un réseau de coordinateurs RSE dont le rôle est, au sein de chaque filiale, de faire le lien entre les Comités de Direction filiales, les porteurs des actions RSE et le Comité Oxygen. Ils soutiennent le déploiement des engagements de la démarche.

Dans chaque Direction métier, des porteurs opérationnels mettent en œuvre les actions RSE, pilotent l'avancement des feuilles de route afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés.

Ce maillage, à tous les niveaux du Groupe, permet de mettre la RSE au cœur des activités des collaboratrices et collaborateurs du Groupe et de sécuriser l'atteinte des objectifs.

2. Gouvernance des risques et conformité

SAVENCIA est doté d'une Direction de la Gestion des risques et de la Conformité, agissant sous la responsabilité du Directeur de la Conformité. Cette équipe a pour objectif de concevoir, déployer, coordonner et contrôler les actions de mise en conformité à l'échelle du Groupe, dans une approche de maîtrise des risques identifiés.

La Direction de la Conformité s'appuie sur un réseau de Référents Conformité Filiales chargés de coordonner les mesures de conformité

au niveau des sociétés locales. Une personne plus spécifiquement en charge du Devoir de Vigilance assure la coordination avec la Direction RSE. Des formations sur ces sujets sont dispensées aux collaborateurs et revêtent un caractère obligatoire.

2. Analyse de matérialité

SAVENCIA a réalisé en 2018 une première consultation de plus de 185 parties prenantes internes et externes à travers le monde : collaborateurs, producteurs, clients, consommateurs, fournisseurs, dirigeants, investisseurs, société civile. À partir de ces travaux, une analyse de matérialité d'impact a été élaborée. Cet exercice a permis l'identification et la sélection des enjeux prioritaires pour le Groupe et pour l'ensemble de ses parties prenantes.

En 2021, cette analyse de matérialité a été mise à jour à partir des tendances sociétales et des actualités de notre secteur d'activité. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du Comité Oxygen, par des experts internes regroupant plusieurs fonctions telles que les Ressources Humaines, Achats, Approvisionnements Laitiers, Marketing, Nutrition, Qualité, et Industriel. Certains enjeux ont été réévalués, notamment : changement climatique et décarbonation, bien-être animal et pratique d'élevage, et gestion de l'eau. Cette analyse de matérialité a été présentée au Comité Exécutif et au Comité de la Responsabilité Sociale et Environnementale.

Les enjeux identifiés à travers cette analyse de matérialité ont été rapprochés des axes constitutifs de notre démarche Oxygen :

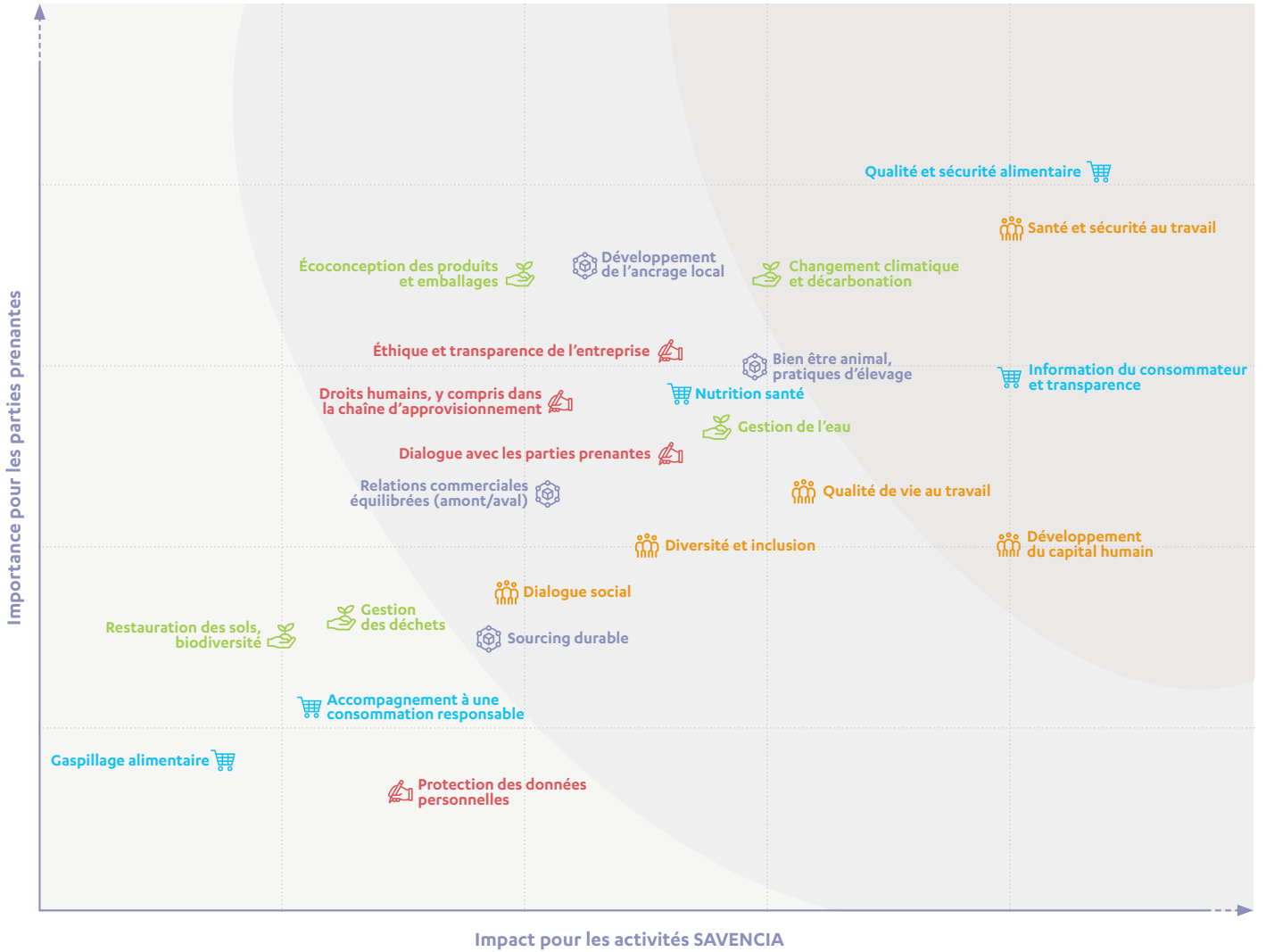
- un plaisir sain et responsable
- des filières agricoles durables
- l'empreinte environnementale
- le bien-être de nos collaborateurs

L'adéquation avec la réglementation a également été vérifiée en s'assurant de la couverture des domaines prévus par celle-ci (social, sociétal, environnement, droits humains, lutte contre la corruption, lutte contre l'évasion fiscale) et des autres sujets attendus (changement climatique, économie circulaire et gaspillage alimentaire, précarité, alimentation saine et durable, bien-être animal, actions diversité et handicap, accords collectifs, et activités physiques et sportives).

SAVENCIA a souhaité prioriser certains de ces enjeux et, à ce titre, des indicateurs de performance pertinents au regard de notre secteur d'activité y ont été associés. Le processus de sélection des principaux enjeux du Groupe SAVENCIA est identique à celui mené en 2021.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), à laquelle le Groupe sera soumis pour l'exercice 2024 (publication 1^{er} semestre 2025), des travaux sont en cours afin d'élaborer une analyse de double matérialité.

Analyse de matérialité enjeux prioritaires RSE



Plaisir sain et responsable



Filières agricoles durables



Empreinte environnementale



Collaborateurs et Communautés



Éthique et conformité

3. Nos principaux enjeux

Contribution aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU

Enjeux

Risques

Un plaisir sain et responsable

- Améliorer la qualité nutritionnelle et la conception de nos produits
- Promouvoir une consommation responsable

- Risque potentiel d'impact sur la santé des consommateurs
- Risque de surconsommation et de gaspillage alimentaire



Des filières agricoles durables

- Codévelopper avec nos fournisseurs de matières premières agricoles un approvisionnement plus durable
- Promouvoir des achats responsables

- Risque de mauvaises pratiques d'élevage ou de culture
- Risque d'atteinte aux droits sociaux et environnementaux via la chaîne d'approvisionnement



L'empreinte environnementale

- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
- Maîtriser nos ressources en eau
- Optimiser la gestion des déchets
- Développer l'écoconception de nos emballages

- Risque d'impact des activités sur le changement climatique et d'adaptation aux conséquences du changement climatique
- Risque de stress hydrique
- Risque de pollution
- Risque de surproduction de déchets



Le bien-être de nos collaborateurs

- Garantir la sécurité de nos collaborateurs
- Améliorer la qualité de vie au travail
- Développer les compétences
- S'engager en faveur de la diversité et de l'inclusion
- Favoriser l'engagement solidaire des collaborateurs

- Risque d'atteinte à l'intégrité physique et à la santé des collaborateurs
- Risque de détérioration des conditions de vie au travail et d'impact sur le bien-être des collaborateurs
- Risque d'inadéquation des compétences
- Risque de discrimination
- Risque de faible ancrage territorial



Éthique et conformité

- Respect des droits humains
- Lutte contre la corruption
- Lutte contre l'évasion fiscale

- Risque d'atteinte aux droits humains fondamentaux
- Risque de pratiques non-éthiques
- Risque d'atteinte à la réputation du Groupe





3 Un plaisir sain et responsable

1. Améliorer la qualité nutritionnelle et la conception de nos produits

1. Enjeu, risque et politique

En accord avec sa vocation « Entreprendre pour bien nourrir l'Homme », le Groupe SAVENCIA a la volonté de contribuer aux objectifs de santé publique en proposant des produits naturels de qualité, alliant plaisir et santé, contribuant ainsi à une alimentation diversifiée, saine et durable.

En réponse aux attentes croissantes des consommateurs en matière d'alimentation et face au risque potentiel d'impact sur leur santé, nous nous engageons à élaborer des produits de qualité peu transformés et les plus naturels possible.

Les équipes proposent et construisent des plans de progrès concrets et ciblés pour améliorer en permanence la qualité nutritionnelle et la conception des produits.

Le déploiement de la Charte de Conception Responsable SAVENCIA élaborée en 2019 s'est poursuivi en 2023.

Les objectifs de cette charte sont de :

- mettre à disposition de toutes les filiales des *guidelines* et des orientations volontaristes pour la conception et la reconception plus durable et responsable de nos produits ;
- fixer des objectifs transversaux à l'échelle du Groupe ;
- faciliter la phase de diagnostic et structurer les propositions de plans de progrès produits et emballages ;
- partager des méthodes et un vocabulaire communs dans les équipes.

Cette charte est composée de trois parties :

- Élaboration responsable des produits
 - assurer la meilleure composition nutritionnelle possible au regard de la qualité organoleptique et de l'usage du produit ;
 - aligner, au maximum possible, la composition nutritionnelle des produits ciblés enfants aux seuils du guide marketing de l'OMS pour les produits destinés aux enfants ;
 - conserver les propriétés nutritionnelles naturelles des matières premières (protéines, calcium et vitamines dans le lait).

➤ Écoconception des emballages

L'ambition du Groupe SAVENCIA est de concevoir des emballages conciliant les fonctionnalités incontournables (contenir et conserver les qualités du produit, protéger le produit des chocs, de la lumière ou des contaminants, stocker, regrouper et transporter le produit) et de s'adapter aux nouveaux usages de consommation, avec un impact environnemental minimum.

➤ Communication et marketing responsables

Cette démarche s'applique à l'intégralité des communications de nos marques vers tous les types de cibles (clients, consommateurs, ...) et sur tous les supports (emballages, médias, supports imprimés et digitaux, publicité sur lieu de vente...).

Elle repose sur plusieurs principes : des engagements sincères, de la transparence dans les réponses apportées aux consommateurs, l'incitation à bien consommer et une vigilance sur l'impact sociétal et environnemental de la communication.

Notre engagement à l'horizon 2025 est de déployer une démarche Clean Label sur 100 % des nouveaux produits vendus sous nos marques. Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue de la composition de nos produits basée sur l'amélioration de nos recettes via la suppression de certains additifs et substances controversées.

2. Actions mises en œuvre et résultats

➤ Le volet Clean Label de la Charte de Conception Responsable SAVENCIA qui avait été mis à jour en fin d'année dernière, a été déployé dans l'ensemble du Groupe en 2023. À ce titre, la Direction Nutrition Groupe a réalisé un accompagnement spécifique pour plusieurs de nos filiales afin de les aider dans la compréhension et l'application des différents niveaux de la démarche Clean Label du Groupe. Un accompagnement a également été effectué sur le diagnostic préalable nécessaire à l'innovation et la rénovation de leurs produits à marque.

➤ Le réseau mondial de collaborateurs relais, créé afin d'assurer le déploiement de notre démarche #PositiveFood, a mis en œuvre plusieurs actions au cours de l'année 2023. Ce réseau permet de partager les bonnes pratiques entre les filiales et les différents pays dans lesquels nous opérons. Cette démarche a pour objectif de promouvoir une alimentation flexitarienne et savoureuse, en défendant une transition alimentaire positive et un modèle alimentaire diversifié, avec des portions et fréquences de consommation adaptées à chaque catégorie d'aliment.

➤ Les réunions organisées par la Direction Nutrition du Groupe et réunissant le réseau des relais #PositiveFood, se sont poursuivies en 2023. Ces échanges permettent de partager les projets et de construire des plans de progrès concrets et ciblés afin d'améliorer en permanence la qualité nutritionnelle et la conception des produits.

Les spécificités locales en termes de cultures alimentaires et pratiques culinaires sont prises en compte pour l'élaboration d'actions au niveau local afin d'accompagner le consommateur vers des comportements de consommation plus sains, raisonnés et responsables.

Afin d'optimiser le profil nutritionnel de leurs produits, des plans de progrès ont été mis en place par plusieurs marques en 2023.

Ces actions portent sur l'amélioration des bénéfices nutritionnels, par la réduction du sucre, des matières grasses ou bien encore par l'augmentation des teneurs en protéines, minéraux et vitamines.

➤ Réduction de sucre :

➤ Dans les recettes de crème dessert chocolat commercialisées en France et à l'international ainsi que sur les crèmes dessert au caramel. Réduction également sur le Pribinaček, crème dessert fabriquée en République tchèque ;

➤ Chez De Neuville, la teneur en sucre des bonbons de chocolat de la gamme Tellement Français, grâce à une teneur en cacao augmentée, a été réduite de 20 % en moyenne sur les recettes au chocolat noir et d'environ 10 % pour celles au chocolat au lait.

➤ Réduction de matière grasse :

➤ En France, réduction des matières grasses sur la gamme P'tit louis, sur le Tartare Ail et Fines herbes et dans la gamme de desserts « Mon Grec » de la marque Elle & Vire ;

➤ À l'international, en Argentine : réduction des matières grasses sur la base du yogourt crémeux et sur le Crematto Classic dans la gamme Milkaut. Réduction également dans les yaourts, desserts et les crèmes anglaises de la marque Ilolay Kids, avec un enrichissement en vitamine B9 et en zinc. En Allemagne : sur les fromages fondus tartinables Milkana Shane et sur le Kräuter, ainsi que sur le Brunch Balance et sur le Bresso der Cremige, fromage à pâte fraîche.

De nouveaux produits proposant des bénéfices nutritionnels multiples ont été lancés :

➤ le Fol Epi Classic 5 minitranches, source de protéines et riche en calcium et permettant une consommation raisonnée ;

➤ la Mozzarella & Scamorza riche en protéines par Ferrari ;

➤ En République tchèque et en Slovaquie, lancement d'un produit sans lactose, riche en protéines et en calcium sous la marque Liptov ;

➤ En France, lancement du Uhaitza riche en protéines et calcium et sans lactose ;

➤ En Espagne, le Burgo Arias Proteines Plus sans additif.

➤ Plusieurs plans de progrès Clean Label ont également été mis en œuvre notamment :

➤ Elle & Vire : suppression des arômes artificiels et des colorants artificiels dans les Crèmes Dessert. Suppression des arômes artificiels et des colorants pour l'ensemble des gammes de desserts lactés Mon Grec et aux Fruits ;

➤ en Italie, lancement de Mozzarella & Scamorza Ferrari sans conservateur ;

➤ en Inde, la gamme Milkana est, sur certains produits, sans conservateur ;

➤ Chez De Neuville, les recettes des mini calissons et des bonbons de chocolat « épices » de la collection Initiation chocolat ont été revues pour supprimer les colorants artificiels ;

➤ Lancement par Bordeau Chesnel d'une nouvelle référence de rillettes au porc avec une diminution de 25 % du sel ;

➤ Lancement de la référence Saint Agaune Caractère sans sel nitré, avec des nitrites d'origine végétale et fermentaire.

3. Indicateurs clés de performance

92,0 % des nouveaux produits vendus sous nos marques en 2023 ont engagé une démarche Clean Label.

	2021	2022	2023	Objectif 2025
% de nouveaux produits vendus sous nos marques ayant engagé une démarche Clean Label	57,4 %	78,8 %	92,0 %	100 %

La progression de cet indicateur en 2023 est liée à une meilleure appropriation de la démarche Clean Label par les filiales et un accompagnement plus ciblé des équipes R&D et marketing.

2. Promouvoir une consommation responsable

1. Enjeu, risque et politique

L'accompagnement des consommateurs et de nos collaborateurs vers des comportements de consommation plus raisonnée, outre l'enjeu sociétal qu'il représente, est un objectif du Groupe.

En tant que leader dans le secteur alimentaire et conformément à notre engagement, nous apportons notre contribution aux objectifs de développement durable des Nations unies. Nous veillons à la sécurité alimentaire de nos produits ainsi qu'à leur valeur nutritive. Face aux risques de surconsommation pouvant entraîner surpoids, obésité et autres maladies chroniques, nous souhaitons faire évoluer positivement l'alimentation des populations en accompagnant les consommateurs et les collaborateurs vers des comportements de consommation plus responsables en phase avec les principes d'une alimentation saine et durable.

Un des leviers efficaces dans la construction d'une alimentation équilibrée et diversifiée repose sur la taille de la portion consommée. Le Groupe s'engage à ce que 100 % de ses produits à marque vendus en grande distribution comportent d'ici 2025 un étiquetage nutritionnel à la portion, allant ainsi au-delà des obligations réglementaires locales.

Les recommandations officielles dans différents pays sont basées sur les fréquences de consommation et les tailles de portion pour chaque catégorie d'aliments. Par l'ajout de l'étiquetage nutritionnel à la portion sur l'ensemble de ses marques vendues en grande distribution, le Groupe souhaite fournir une aide au consommateur pour une meilleure compréhension des apports nutritionnels de ses produits. Pour les produits préportionnés, comme les tranches de fromage, ou comportant un repère visuel de portion la taille réelle de l'unité (une ou plusieurs unités) figure sur l'étiquette afin que le consommateur puisse repérer la portion et adopter une consommation raisonnée et avertie.

Pour les produits non préportionnés, la taille de la portion s'approche de la portion recommandée (30 grammes de fromage) ou de la portion habituellement consommée dans le cadre d'un régime alimentaire équilibré (40 grammes de rillettes).

Au-delà de l'étiquetage nutritionnel à la portion, nous utilisons la méthodologie Nudge depuis 2016 pour inciter à une consommation plus saine et plus raisonnée de nos produits, notamment par l'ajout de repères visuels de portion sur le produit et/ou l'emballage.

Afin de limiter le gaspillage alimentaire et de contribuer à la lutte contre la précarité alimentaire, le Groupe SAVENCIA met en œuvre des actions telles que les dons aux Banques Alimentaires ou l'élaboration de formats adaptés aux besoins des consommateurs (portions, barquettes refermables, etc.).

2. Actions mises en œuvre et résultats

Accompagner les consommateurs et les collaborateurs vers des comportements de consommation plus raisonnés

SAVENCIA en tant qu'acteur engagé dans la transition alimentaire, accompagne les consommateurs vers des comportements de consommation plus sains et plus responsables. Afin d'assurer le déploiement de notre politique nutritionnelle, l'équipe de la Direction Nutrition assiste l'ensemble des marques du Groupe dans leurs démarches d'optimisation nutritionnelle et d'intégration de nos produits au sein d'une alimentation plaisir, saine et équilibrée.

Le déploiement de notre démarche #PositiveFood qui porte notre engagement pour une alimentation responsable, alliant plaisir et santé, avec des produits naturels ou le moins transformés possible, s'est poursuivi en 2023 et de nombreuses actions ont été mises en œuvre. Plus de 600 recettes #PositiveFood autour des marques majeures du Groupe sont disponibles sur nos plateformes digitales quiveutdufromage.com, jaime-le-fromage.ch, ich-liebe-kaese.de et sur les pages web de nos marques. Il s'agit de recettes flexitariennes, permettant de réaliser des repas équilibrés et gourmands. Notre outil interne #PositiveFood, permettant à nos marques d'élaborer des recettes équilibrées, a intégré le nouvel algorithme utilisé pour le calcul du Nutri-Score. Cette mise à jour a permis de réévaluer la notation de certaines recettes.

Des actions de partenariat ont également été mises en œuvre en 2023 parmi lesquelles nous pouvons citer :

- L'opération, initiée par la Direction Nutrition, et réalisée en partenariat avec l'application JOW, a pour objectif de promouvoir une alimentation gourmande, équilibrée et durable. Via cette application le consommateur a accès à des recettes #PositiveFood, riches en légumes de saison, où nos fromages contribuent à l'équilibre nutritionnel et gustatif de recettes végétariennes. L'application met à disposition des consommateurs ces recettes flexitariennes et génère la liste d'ingrédients nécessaires à leur réalisation. Cette liste vient ensuite s'ajouter automatiquement à leur panier de courses puis est transmise au drive du magasin choisi par l'utilisateur. Tartare, Elle & Vire, Chavroux, Saint Môret et St Agur ont participé à cette action.

L'impact de cette opération a été mesuré par une étude visant à analyser les comportements d'achats des utilisateurs de JOW exposés à la campagne #PositiveFood. Cette étude a montré un impact positif sur les comportements d'achat : augmentation des recettes végétariennes achetées et des ventes de fruits et légumes frais.

Grâce à cette démarche collaborative innovante pour accompagner le consommateur vers une alimentation plaisir, saine et plus durable, SAVENCIA a remporté deux prix Sirius en 2023 :

- le prix Sirius de la Transition Alimentaire

- le prix Sirius des Consommateurs

Les Sirius de l'Institut du Commerce ont pour mission d'éclairer les trajectoires du commerce de demain en mettant en valeur les sociétés et les initiatives qui contribuent à sa transformation. L'objectif poursuivi est de disséminer les bonnes pratiques collaboratives créatrices de valeur et d'accélérer leur mise en œuvre. Ils mettent en avant la capacité des acteurs à travailler ensemble sur un projet et récompensent ainsi les meilleures pratiques collaboratives industrie-commerce qui répondent aux nouvelles attentes sociétales des consommateurs.

- Un autre exemple de partenariat est celui mené cette année avec le groupe Métro au sein de la plateforme collaborative de Consumer Goods Forum (CGF). Nous avons participé, avec d'autres acteurs du secteur, à une opération multimarques avec le groupe METRO à travers sa démarche « Mon restaurant passe au durable ». Le but de cette initiative était d'accompagner ses clients, restaurateurs et acteurs de la restauration hors domicile, à intégrer dans leurs menus des recettes plus saines, plus durables et plus accessibles. Grâce à notre outil #PositiveFood, nous avons élaboré des recettes multimarques, saines, gourmandes et responsables, Nutri-Scorées A ou B, coûtant moins de 3 euros. Ces recettes ont été mises en avant dans leurs magasins pendant un mois et cette opération a eu un impact positif sur les volumes de ventes des produits plus sains.

- Toujours dans le cadre des partenariats, les actions collaboratives au sein du pacte de Transition Alimentaire Carrefour se sont poursuivies en 2023. L'opération « le meilleur du végétal » a été mise en place dans 22 hypermarchés Carrefour en France pour la promotion d'une alimentation flexitarienne avec la proposition de recettes Nutri-Scorées A ou B.

- Notre filiale serbe, Mlekoprodukt, a poursuivi le développement de son projet RSE « Biser Nutri Academy » afin de sensibiliser à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée dans le développement de l'enfant. En 2023, une opération Fromages et Légumes, portant sur deux produits de la gamme Biser Perfetta, a été mise en place à Belgrade, Novi Sad et Zrenjanin. La consommation de fruits et légumes est insuffisante en Serbie et cette opération avait pour objectif d'inciter à l'achat et à la consommation de plus de légumes. Au niveau local, notre filiale est pionnière dans la mise en place d'activations en points de ventes, notamment la mise en avant des légumes de saison associés à nos marques au sein de recettes gourmandes et équilibrées composées de fromages et légumes.

- L'Institut for a Positive Food, qui propose et défend une vision positive de l'alimentation saine et durable, alliant plaisir et santé, naturalité et responsabilité, a décerné en 2023 un prix Innovation Positive Food. Le jury, composé des membres du conseil scientifique et d'un membre du conseil d'administration de l'institut, a décerné les prix à deux lauréats :

- La Picorée pour son projet de collations gourmandes et naturelles pour prévenir les risques de dénutrition,

- Alim'Mater pour son projet « 9 mois à croquer » un programme de prévention en faveur d'une alimentation maternelle, nutritionnellement adéquate et durable.

Le déploiement du programme ALISA (ALimentation Saine, durable et Accessible) lancé en collaboration avec le Centre de recherche LYFE (ex-institut Paul Bocuse) et le programme Vivons en Forme (VIF®) s'est poursuivi en 2023. Ces trois partenaires, en lien avec les collectivités locales mutualisent leurs expériences et moyens pour mettre en place le programme d'actions ALISA auprès des personnes de 55 ans et plus.

En 2023, des échanges ont eu lieu autour du programme avec les premiers bénéficiaires et les agents territoriaux à l'occasion d'un goûter de restitution du projet pilote mené dans la ville d'Écully et réunissant plusieurs participants.

Cette année le programme a été étendu à trois nouvelles villes situées dans le nord de la France : 40 ateliers ont été mis en place et ce sont ainsi 60 personnes qui ont pu bénéficier du parcours complet ALISA. Le programme a été présenté au salon de la 2^e jeunesse à Nogent-sur-Oise en mai 2023. Ce salon dédié aux 50 ans et plus a pour objectif de leur permettre de découvrir les dernières tendances en matière de santé, de bien-être, loisirs, et de technologies adaptées à leur âge.

Les premiers résultats d'impact du programme ALISA ont été mis en avant sous la forme d'un e-poster lors des Journées Francophones de Nutrition (JFN), congrès annuel, interdisciplinaire et interprofessionnelle, consacré à la nutrition sous tous ses aspects. Les JFN réunissent des spécialistes de la nutrition médicale, de la physiologie de l'alimentation, de la biologie, des sciences de l'aliment et de la nutrition animale.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

En tant qu'acteur responsable et conscient des enjeux mondiaux en matière d'accès à l'alimentation et de préservation des ressources, le Groupe SAVENCIA lutte contre le gaspillage alimentaire en mettant en œuvre plusieurs types d'actions afin de :

- sensibiliser les consommateurs :

 - Le Groupe SAVENCIA est engagé dans la réduction du gaspillage alimentaire et est signataire du pacte sur les dates de consommation lancé en France par Too Good To Go et soutenu par les ministères de la Transition écologique et solidaire et de l'Agriculture et de l'Alimentation.
 - Plusieurs tonnes ont ainsi été sauvées du gaspillage alimentaire via l'application Too Good To Go par De Neuville et La Maison du Chocolat.
 - En Roumanie, notre filiale Delaco a réalisé une campagne de sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire, en proposant des recettes anti-gaspillage : « let's make pizza » et « let's make salade ». Ces opérations avaient pour objectif de promouvoir la consommation de légumes en utilisant les « fonds de frigo » en proposant des recettes équilibrées et gourmandes.
- favoriser le don aux associations afin de lutter contre la précarité alimentaire :

 - Le Groupe SAVENCIA fait partie des Entreprises solidaires des Banques Alimentaires, et a confirmé son engagement à leurs côtés et sa volonté de lutter contre le gaspillage alimentaire tout en aidant les plus démunis à accéder à des produits de qualité.

Plusieurs actions ont été à ce titre réalisées :

- En France, de nombreux collaborateurs du Groupe se sont mobilisés aux côtés des Banques Alimentaires pour participer à la collecte nationale de novembre qui a eu lieu dans 8 000 magasins. Un moment d'échange et de solidarité particulièrement apprécié par nos collaborateurs ainsi que les bénévoles des Banques Alimentaires. Cette mobilisation a eu lieu dans le cadre du mécénat de compétences proposé par le Groupe ;
- Pour la troisième année consécutive, nous nous sommes engagés, dans le cadre de l'opération Paniers solidaires à doubler les dons réalisés par les consommateurs. Il s'agit de dons effectués par des particuliers sur une plateforme de collecte virtuelle mise en place par les Banques Alimentaires : monpaniersolidaire.org. Le donateur sélectionne un type de panier (étudiant, bébé, famille, etc.) et sous forme d'un don financier l'offre aux bénéficiaires des Banques Alimentaires ;
- Les dons de produits se sont poursuivis et ont augmenté de 36 % versus 2022.
- D'autres associations bénéficient de dons réguliers de nos filiales, et en 2023, 76,3% des dons réalisés par les sites de production étaient des dons de produits.

3. Indicateurs clés de performance

72,5% de nos produits à marque vendus en grande distribution comportent en 2023 un étiquetage nutritionnel à la portion.

	2021	2022	2023	Objectif 2025
% de produits à marque vendus en grande distribution comportant un étiquetage nutritionnel à la portion	48,8 %	60,6 %	72,5 %	100 %

En 2023, l'accompagnement réalisé par les équipes marketing et nutrition auprès des filiales a contribué à la progression de cet indicateur.



Des filières agricoles durables

1. Codévelopper avec nos fournisseurs de matières premières agricoles un approvisionnement plus durable

1. Enjeu, risque et politique

SAVENCIA codéveloppe avec ses fournisseurs de matières premières agricoles un approvisionnement plus durable et créateur de valeur afin d'assurer la pérennité de la filière laitière et de répondre aux enjeux climatiques et sociétaux de l'écosystème dans lequel il évolue.

Le Groupe est centré sur des marques fortes et reconnues, qui nécessitent une matière première irréprochable. Il travaille sur le long terme en partenariat avec ses fournisseurs et veille à entretenir des relations commerciales justes et équilibrées.

Afin de satisfaire les attentes sociétales croissantes de nos consommateurs, les équipes en charge des approvisionnements laitiers s'attachent à développer des filières de qualité, valorisant le travail des producteurs, respectueuses des Hommes, du bien-être animal, et de l'environnement, afin d'éviter le risque que de mauvaises pratiques d'élevage ou de culture n'augmentent les impacts de ces activités.

Ces engagements s'appuient sur des relations de proximité avec les producteurs et les partenaires pour déployer ensemble des pratiques plus durables et responsables. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources naturelles et la biodiversité, garantir le bien-être des animaux, imaginer des solutions durables pour répondre aux enjeux de la transition écologique sont des priorités pour SAVENCIA.

Nos engagements portent sur nos principales matières premières stratégiques, à savoir :

- le lait, avec l'extension de la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage (ou de ses équivalents par pays ou par filière) à l'ensemble de notre collecte laitière dans le monde à fin 2025, le déploiement du diagnostic « Production Laitière Durable » auprès de 50 % de nos producteurs laitiers à fin 2025 et la réduction de l'empreinte carbone liée à l'amont laitier ;
- le cacao, avec 90 % de nos achats de fèves de cacao issus de partenariats à long terme avec nos producteurs en 2025 ;
- le porc, avec 90 % d'approvisionnements de filière qualité durable régionale pour les rillettes de porc en 2025 ; des achats responsables pour la majorité de nos autres matières premières agricoles stratégiques d'ici 2025.

Le lait

Actions mises en œuvre et résultats

En 2023, SAVENCIA Fromage & Dairy a acheté 5,1 milliards de litres de lait dans le monde auprès d'exploitations laitières bovines, ovines et caprines.

Dans le cadre du plan Oxygen, les équipes en charge des approvisionnements laitiers se sont fixé deux engagements spécifiques pour des approvisionnements durables et responsables dans le cadre de leur démarche Terroirs de lait :

- Codévelopper des approvisionnements laitiers responsables avec nos parties prenantes ;
- Construire l'avenir avec le programme « Terroirs de lait 2032 » : sécuriser les approvisionnements laitiers, assurer le maintien et le renouvellement des générations d'éleveurs et améliorer significativement l'empreinte carbone avec les producteurs partenaires, en activant l'ensemble des leviers d'une production laitière durable et en prenant en compte le bien-être animal.

Codévelopper un approvisionnement laitier plus durable

La France représente la plus grande partie de nos approvisionnements laitiers mondiaux et tout le lait que nous transformons dans l'Hexagone est d'origine française.

Au cœur des engagements du Groupe se trouve la volonté de s'inscrire dans un dialogue ouvert avec les producteurs de lait et l'ensemble des partenaires pour continuer à progresser ensemble, collaborer et coconstruire dans la durée.

Le Groupe assure le juste équilibre (qualité, quantité, délais, coûts) entre les besoins et les ressources en matières laitières liquides. Il garantit un approvisionnement efficace de ses laiteries avec une logistique de qualité, réactive et compétitive.

Le Groupe SAVENCIA soutient une politique d'achat responsable du lait et incite les producteurs à adhérer à une structure collective, soit une coopérative, soit une organisation de producteurs.

En 2023, SAVENCIA Fromage & Dairy a poursuivi sa politique de valorisation de la filière laitière dans le cadre de la loi EGalim en France.

Notre transformation privilégie la proximité et la collecte locale, autour de nos laiteries.

Nous contribuons ainsi à la création de valeur et au dynamisme de nos zones de collecte et de transformation en maintenant notamment des activités et des emplois dans des zones rurales en perte d'attractivité.

Sur le plan de la qualité des conditions de production et d'élevage, le respect de la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage est exigé contractuellement pour tous nos fournisseurs de lait de vache français. Cette exigence est progressivement étendue à l'ensemble de notre collecte laitière dans le monde. En 2023, 81,3% (versus 86,8% en 2022) de nos volumes mondiaux répondent déjà à cette charte ou à des standards reconnus comme équivalents par pays ou par filière. La variation de cet indicateur est liée à l'intégration dans le périmètre en 2023 de la société Williner en Argentine. Les équipes locales, en charge des approvisionnements laitiers, poursuivront en 2024 les actions initiées cette année afin de déployer nos engagements sur cette nouvelle zone de collecte.

Cette Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage s'articule autour de sept chapitres : la traçabilité des animaux, la santé des animaux, l'alimentation des animaux, l'hygiène de la production du lait, la durabilité sociale, l'environnement et le bien-être animal. La charte a été mise à jour en 2022 pour devenir l'outil de déploiement en élevage de la démarche de responsabilité sociétale de la filière France Terre de Lait. Cette version intègre notamment une nouveauté : l'évaluation du bien-être animal des troupeaux laitiers via un diagnostic suivi d'un plan de progrès individuel défini avec le producteur.

Les Animateurs Ressources Laitières sont en contact quotidien avec les producteurs pour les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques. Ils visitent au moins une fois par an chacune des exploitations et apportent un appui technique en fonction des besoins, y compris sur la qualité du lait. De nombreuses actions sont mises en place : réunions, groupes de travail, site internet dédié aux producteurs, journal trimestriel, vidéos, mécénat d'événements...

Afin de participer à l'avenir de la filière et de partager son expertise, SAVENCIA Fromage & Dairy travaille avec tous les acteurs de la chaîne de valeur en France : la Fédération nationale des Industries laitières, l'Association de la Transformation laitière, l'Association nationale des Industries alimentaires. SAVENCIA Fromage & Dairy siège au sein des conseils d'administration du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL - interprofession du lait de vache), de l'Association nationale interprofessionnelle caprine (ANICAP - interprofession du lait de chèvre), de France Brebis Laitière (FBL - interprofession du lait de brebis), et de leurs instances régionales.

À l'échelon international, SAVENCIA Fromage & Dairy est également signataire de la déclaration « Pathways to dairy net zero » et membre actif de la Fédération internationale du lait (FIL - IDF), de la Sustainable Agriculture Initiative (SAI) et du Dairy Sustainability Framework (DSF). Les engagements de SAVENCIA Fromage & Dairy couvrent notamment l'ensemble des critères et éléments fondamentaux du DSF : émissions de gaz à effet de serre, nutriments des sols, déchets, eau, qualité et capacité de rétention des sols, biodiversité, soin des animaux, conditions de travail, développement du marché, économies rurales, qualité et sécurité des produits, respect de la législation locale, droits humains et lutte contre la déforestation.

Programme Terroirs de lait 2032 : Sécuriser les volumes de lait autour des laiteries et améliorer l'empreinte environnementale

Le programme Terroirs de Lait vise à sécuriser les volumes de lait durable autour de nos laiteries et améliorer l'empreinte environnementale.

Afin de déployer cette démarche, nous avons développé un programme à destination des producteurs français, comprenant des mesures financières et d'accompagnement spécifiques et structuré autour de trois volets :

- accueillir de nouveaux producteurs : en France, 134 exploitations ont ainsi choisi de nous rejoindre en 2023 ;

- installer les jeunes producteurs en les aidant à démarrer leur activité. Pour assurer la maîtrise de leur projet, les jeunes agriculteurs bénéficient d'un pack « Accompagnement à l'installation » qui leur permet, entre autres, de bénéficier d'une aide financière et d'un engagement contractuel sur la durée. Ce pack comprend également un accompagnement technique : réalisation d'un diagnostic individuel, et programme de formation de 10 jours (management d'exploitation, approche environnementale, ...). Cette année, 187 jeunes agriculteurs ont bénéficié d'au moins un accompagnement financier à l'installation ;

- fidéliser : au-delà d'assurer une juste rémunération du lait et de soutenir les investissements réalisés sur les exploitations, nous avons mis en place, avec différentes structures partenaires, des programmes d'accompagnement à l'investissement. Ce système permet le soutien de projets menés sur les exploitations, qu'il s'agisse d'investissements en matériels (équipements et cheptels liés à l'atelier laitier) ou immatériels (formations).

En 2023, SAVENCIA a notamment participé à plusieurs forums consacrés à l'installation des jeunes agriculteurs ainsi qu'à diverses interventions auprès d'écoles notamment lycées agricoles et écoles d'ingénieur agronomes.

Favoriser le bien-être animal

Afin de renforcer et de communiquer plus largement ses engagements à l'échelle mondiale, l'entreprise déploie depuis 2021 une Charte pour le Bien-être animal en s'appuyant sur l'expertise de l'ONG internationale Compassion In World Farming (CIWF), spécialiste du bien-être des animaux d'élevage. Quatre enjeux majeurs ont ainsi été définis :

- Une alimentation de qualité, durable et locale : s'assurer de la quantité et de la qualité de la nourriture des animaux via les chartes de bonnes pratiques et les audits, recourir à une alimentation de qualité spécifique via les filières différenciées (biologique, sans OGM ou en provenance de zone AOP) ;

- Un accès à l'extérieur garanti : favoriser la pratique du pâturage pour les vaches laitières, partout où les conditions climatiques le permettent, objectif d'atteindre 100% pour les élevages de vaches et brebis dès 2025 ;

- Un logement confortable : garantir pour 100% des élevages de chèvres un couchage sur litière en 2025 et pour 100% des vaches laitières une place en logette ou une surface minimale de 10 m² par vache en aire paillée intégrale d'ici 2030, éliminer la pratique des vaches à l'attache d'ici 2030, réduire la durée du logement des veaux en cases individuelles à huit semaines maximum ;

- Une meilleure prise en compte de la santé : communiquer pour un usage raisonné des traitements antibiotiques, prendre en charge la douleur des jeunes bovins pendant l'ébourgeonnage, interdire l'écornage adulte d'ici 2030 sur l'ensemble de nos zones de collecte.

Ces indicateurs sont basés sur la méthode Welfare Quality© et portés en France par l'outil Filière Boviwel qui permet d'évaluer les cinq grandes libertés fondamentales de l'animal, à savoir : ne pas souffrir de faim ou de soif, ne pas souffrir d'inconfort, ne pas souffrir de douleurs, de blessures et de maladies, pouvoir exprimer les comportements naturels à l'espèce, et ne pas éprouver de peur ou de détresse.

En 2023, 69 % (versus 64,5% en 2022) des collaborateurs Approvisionnement Laitiers des sites de SAVENCIA ont été formés sur le bien-être animal. Ils seront ensuite amenés à réaliser, au niveau mondial, les audits des élevages à partir de référentiels reconnus et à définir conjointement des plans d'action avec les éleveurs.

Des audits ont été initiés dès 2023, notamment en France, en Europe centrale et en Argentine et continueront à être déployés progressivement jusqu'en 2025. À fin 2023, 1 394 élevages ont été audités sur le bien-être animal dans le monde.

Améliorer l'empreinte environnementale de notre collecte laitière

La réduction des gaz à effet de serre est un sujet dont le Groupe SAVENCIA s'est emparé depuis plus de 10 ans et sur lequel il accompagne au quotidien ses producteurs.

Le Groupe s'engage à améliorer significativement l'empreinte carbone avec les producteurs partenaires en mettant en œuvre l'ensemble des leviers de production laitière durable : efficacité du troupeau, alimentation, traitement des effluents d'élevage, séquestration du carbone.

Nous avons en 2021 procédé au calcul des émissions liées à l'amont laitier produit sur nos zones de collecte en France et à l'international. Les émissions liées à l'amont laitier représentaient une part significative de l'empreinte carbone du « scope 3 » du Groupe, caractéristique commune à l'ensemble du secteur agroalimentaire.

Les dernières années ont représenté une accélération dans le déploiement des actions au sein des exploitations laitières. Nous avons d'ailleurs dépassé en 2023 l'objectif fixé avec une réduction de 341 345 Teq CO₂ versus un objectif de -300 000 Teq CO₂ à horizon 2025.

SAVENCIA Fromage & Dairy a mis en place une feuille de route de décarbonation qui s'articule autour de trois volets s'inscrivant dans un parcours de 5 ans chez les producteurs partenaires :

- accélérer le déploiement des mesures de l'empreinte carbone des exploitations, en s'appuyant notamment en France sur l'outil de diagnostic de la filière laitière, CAP2'ER ;
- définir avec les producteurs des plans d'actions ambitieux ;
- accompagner la transition et l'innovation au sein des exploitations agricoles par des moyens techniques et financiers.

Fin 2023, 25,6% de nos volumes mondiaux proviennent d'exploitations ayant réalisé le diagnostic Production Laitière Durable (versus 23,8% en 2022).

Depuis plus d'un an, SAVENCIA Fromage & Dairy a mis en place un programme multipartenarial pour tester des solutions qui permettraient de réduire les émissions de méthane des vaches. Une vingtaine d'exploitations volontaires sont impliquées sur nos zones de collecte en France et en Pologne. En France, ce test s'inscrit plus largement dans un programme d'accompagnement technique collectif autour du levier "alimentation" qui vise à réduire les émissions de méthane entérique des vaches.

Nous agissons également sur l'amélioration de l'empreinte carbone de notre collecte laitière en matière de transports :

- en France, en 2023, la filiale SAVENCIA Ressources Laitières a obtenu le « Label CO₂ les transporteurs s'engagent », une première nationale pour une activité de collecte de lait traduisant l'engagement pris depuis plusieurs années dans cette démarche certifiée par l'Ademe. Notre flotte de transports inter-usines Normandie Bretagne Transports est également labellisée « Objectif CO₂ les transporteurs s'engagent », reconnaissance d'un niveau de performance énergétique et environnementale élevé ;

- des carburants alternatifs sont déployés sur notre flotte, notamment avec des camions alimentés en biocarburants comme le XTL, le B 100 et le BioGNV. En 2023, ces trois carburants ont été déployés sur l'ensemble des camions de collecte, ce qui a permis une réduction de l'empreinte carbone d'environ 3 800 Teq CO₂. Nous incitons activement les prestataires et coopératives partenaires à se tourner vers des carburants alternatifs, en leur faisant bénéficier d'une expertise technique sur le sujet, ainsi que de tarifs attractifs obtenus lors d'un appel d'offres auprès des fournisseurs.

Indicateurs clés de performance

	2021	2022	2023	Objectif 2025
Étendre la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage dans le monde (% volume lait collecté)	85,8 %	86,8 %	81,3 %	100 %
Déployer le Diagnostic Production Laitière Durable (% volume lait collecté*)	21,6 %	23,8 %	25,6 %	50 %

* Le volume de laits collectés avec déploiement du diagnostic est estimé sur la base d'un volume moyen de laits collectés par exploitation sur le périmètre concerné (avec approvisionnement en lait contractuel de la Compagnie des Fromages & Riches/Monts - CF&R - à hauteur de 37 %).

L'évolution de l'indicateur « étendre la Charte des Bonnes Pratiques » est liée à l'intégration dans le périmètre en 2023 de la société Williner en Argentine. La Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage et le Diagnostic Production Laitière Durable n'ont pas encore été déployés en 2023 sur cette nouvelle zone de collecte.

À périmètre comparable aux années antérieures, 88,3% de nos volumes mondiaux répondent à cette charte ou à des standards reconnus comme équivalents en 2023.

	2021	2022	2023	Objectif 2025
% de collaborateurs Approvisionnements Laitiers des sites SAVENCIA formés sur le bien-être animal		61,5 %	69,0 %	100 %

* Indicateur créé en 2022.

	2021	2022	2023	Objectif 2025
Réduire l'empreinte carbone de notre collecte laitière (volume de laits collectés, en tonnes équiv. CO ₂ cumulées versus 2010 en France)	-282 000	-311 000	-341 345	-300 000

Le cacao

Notre engagement : 90% de nos achats de fèves de cacao issus de partenariats à long terme avec nos producteurs en 2025.

Actions mises en œuvre et résultats

Codévelopper un approvisionnement plus durable

Le Groupe, à travers ses partenariats, s'engage à préserver les cacaos aromatiques et à soutenir les communautés de producteurs.

Notre filiale Valrhona, à travers son plan Live Long cacao, affirme son engagement à créer une filière cacao juste, durable et respectueuse des Hommes et de la Planète.

Valrhona a ainsi été précurseur en créant une équipe experte de sources totalement dédiée à sa filière cacao et au développement de relations directes et pérennes avec les organisations de producteurs. Cette proximité et la connaissance de ses fournisseurs à travers le

monde a permis à Valrhona de renforcer son expertise cacao avec le développement des terroirs, des variétés et les différentes techniques de culture.

Ainsi, depuis de longues années, Valrhona développe et met en place de nombreux projets pour permettre à ses filières cacao de devenir plus pérennes et résilientes :

- 100 % des achats de cacao proviennent d'un contrat de partenariat longue durée avec des coopératives ou des plantations ;
- en 2023, 86 % des fèves de cacao sourcées par Valrhona sont tracées depuis le producteur ;
- un plan de cartographie ambitieux est mené afin d'identifier les zones protégées et de déforestation. Les parcelles de cacao sont cartographiées afin de s'assurer qu'elles ne sont pas dans des aires protégées ;
- des visites et des audits de chacun de nos fournisseurs sont réalisés au minimum une fois par an.

Ces engagements ont été confirmés par l'obtention pour la seconde fois du label B Corp.

Cette implication se traduit notamment par la mise en place de projets aux bénéfices des communautés qui vivent pour la plupart dans des zones rurales, et pour la pérennité de la filière cacao :

- Depuis 2014, 14 écoles ont été construites et rénovées en Côte d'Ivoire, Ghana, République Dominicaine et Venezuela pour un total de 65 classes et 2 555 élèves bénéficiaires. Parallèlement, Valrhona a financé des services tels que cantines scolaires, centres informatiques, bibliothèques, sanitaires, renforçant ainsi l'accès, l'assiduité et la qualité de l'offre éducative proposés aux enfants des familles des communautés de producteurs. Par exemple à Kouameblekro en Côte D'Ivoire le taux de présence des élèves en classe l'après-midi est passé de 50 à 90 % à la suite de la mise en service d'une cantine ;
- Sur nos zones de sourcing (Belize, Brésil, Madagascar, Pérou, São Tomé, Ghana et Côte d'Ivoire), nous nous appuyons sur Nitidae, ONG spécialisée dans la gestion de projets, qui associe la préservation de l'environnement et le renforcement des économies locales, pour mieux cibler nos actions terrain pour avoir un impact sur la réduction des émissions carbone ;
- Nous avons financé en 2017 un centre de formation à Daloa en Côte d'Ivoire. En améliorant l'accès aux formations au plus près des producteurs et acteurs des communautés, notre ambition était d'augmenter le taux de participation alors de 55%. Plus de 1 942 cacaoculteurs ont suivi une formation autour de la protection des forêts et la restauration des écosystèmes existants.

Villars, notre filiale suisse poursuit son engagement au sein de la Plateforme suisse du cacao durable qui vise à ce que d'ici 2025, au moins 80 % de ses approvisionnements en cacao soient issus de filières durables.

- La part de matières premières issues du cacao (fèves, masse de cacao et beurre de cacao) certifié UTZ (Rain Forest alliance) est en forte augmentation puisqu'elle atteint, en 2023, 98,0 % (versus 75,3 % en 2022) ;
- En 2023, 100 % des approvisionnements en fèves de cacao sont traçables jusqu'à la plantation ou la coopérative (versus 76 % en 2022) ;
- Les autres matières premières principales constituant le chocolat suisse que sont le lait et le sucre, sont sourcées localement en Suisse.

Indicateurs clés de performance

Nous avons, depuis 2021, atteint notre objectif puisque 100 % de nos achats de fèves de cacao sont issus de partenariats à long terme.

	2021	2022	2023	Objectif 2025
% de nos achats de cacao issus de partenariats à long terme	100 %	100 %	100 %	100 %

Le Porc

Notre engagement : 90 % d'approvisionnements en viande de filière qualité durable régionale pour les rillettes de porc, en 2025.

Actions mises en œuvre et résultats

Codévelopper un approvisionnement plus durable

Bordeau Chesnel développe des partenariats de confiance pour une filière plus durable, en travaillant main dans la main avec les éleveurs, pour les accompagner vers des modèles d'élevages plus vertueux à travers :

- la garantie d'une meilleure rémunération, supérieure au cours moyen du porc, et bien au-delà pour les élevages les plus vertueux ;
- une alimentation maîtrisée avec des graines de céréales 100 % françaises, contenant au minimum 20 % d'orge ;
- la mise en place de mesures d'hygiène préventives afin de réduire au maximum le recours aux antibiotiques ;
- un encouragement financier pour déployer des modèles d'élevage plus respectueux du bien-être animal, comme l'élevage sur paille ou la « maternité liberté » ;
- un accompagnement pour réduire leur impact environnemental, avec la mise en place d'un outil de mesure et de suivi de leur empreinte environnementale.

A travers la référence les Rillettes du Mans engagées, Bordeaux Chesnel s'engage pour l'amélioration de la filière porcine vers des pratiques d'élevage plus vertueuses. En 2021, cet engagement s'était traduit par la création d'un élevage responsable, conçu spécifiquement pour cette nouvelle référence, et développé en partenariat avec deux jeunes éleveurs bretons et le soutien de Cooperl (Coopérative agricole et agroalimentaire du Grand Ouest).

Bordeau Chesnel s'engage également en :

- achetant 100 % de la production de porcs de ce nouveau modèle d'élevage pendant au moins cinq ans ;
- garantissant une juste rémunération des éleveurs et qui évolue proportionnellement au coût des céréales ;
- en reversant, pour chaque pot acheté, huit centimes d'euros à un fonds de soutien qui aidera à financer les projets visant à améliorer le bien-être animal ou réduire l'impact environnemental, des éleveurs engagés dans la démarche « Nos Valeurs Partagées ». L'objectif : récolter 25 000 euros, pour contribuer au financement de trois projets d'amélioration. En 2023, ce fonds de soutien a permis d'aider à financer trois projets d'amélioration du bien-être animal ou de l'impact environnemental. 32 470 euros ont ainsi été collectés et répartis en mai 2023 entre trois jeunes éleveurs. La première place a été attribuée à un projet de construction d'un nouveau bâtiment

combinant des enjeux de bien-être animal (maternité et verraterie permettant aux truies de rester le maximum de temps en liberté de mouvement) et d'impact environnemental puisque le bâtiment est équipé de panneaux photovoltaïques.

Indicateurs clés de performance

En 2023, près de 230 éleveurs sont engagés avec Bordeau Chesnel dans ce partenariat pour une filière porcine durable. Le déploiement de ce programme va se poursuivre progressivement jusqu'en 2025.

	2021	2022	2023	Objectif 2025
% d'approvisionnements de filière qualité durable régionale pour les rillettes de porcs	30,2%	60,0%	76,0%	90%

Le poulet

Notre engagement : des achats responsables pour la majorité de nos autres matières premières agricoles stratégiques, d'ici 2025.

Actions mises en œuvre et résultats

Codévelopper un approvisionnement plus durable

Bordeau Chesnel privilégie un approvisionnement local : les élevages de poulet sont normalement 100 % français et situés principalement dans le Grand Ouest (Pays de Loire, Normandie et Bretagne). En 2023, une part des approvisionnements a été élargie à l'ensemble des territoires de l'Union européenne compte tenu des conséquences de l'épidémie de grippe aviaire sur la déstabilisation du marché et la capacité de nos partenaires.

La démarche « Nos Valeurs Partagées » déployée depuis 2021 sur la filière poulet a pour objectif de créer un engagement durable avec des producteurs locaux et les partenaires de Bordeau Chesnel pour :

- garantir un juste niveau de rémunération aux éleveurs, en prenant en compte les coûts de production et en promettant une visibilité sur le long terme grâce à un système de contractualisation ;
- maîtriser l'alimentation des animaux : à base de graines de céréales 100 % françaises et une alimentation 100 % végétale, minérale et vitaminique ;
- progresser sur les pratiques d'élevage en améliorant le bien-être animal. À ce titre plusieurs actions sont déjà mises en œuvre :
 - > l'augmentation de l'espace disponible pour les animaux ;
 - > l'aménagement des poulaillers avec des perchoirs et des pierres à picorer pour faciliter l'expression des comportements naturels ;
 - > l'accès à la lumière naturelle.
- mettre en place un plan de progrès environnemental qui s'appuie notamment sur plusieurs leviers : Intégration paysagère des bâtiments, production d'énergie à la ferme par panneaux solaires, méthanisation des déchets par exemple, production d'engrais naturels via l'élevage, pour nourrir les cultures.

Indicateurs clés de performance

En 2023, 59,0% de nos approvisionnements sont issus d'une filière poulet responsable. Le ralentissement dans le déploiement de la démarche est expliqué par une baisse de capacités chez nos partenaires (consécutive au dérèglement du marché français induit par la grippe aviaire).

	2021	2022	2023
% de nos approvisionnements issus d'une filière poulet responsable	39,0%	73,0%	59,0%

Le poisson

Notre engagement : des achats responsables pour la majorité de nos autres matières premières agricoles stratégiques d'ici 2025.

Actions mises en œuvre et résultats

Codévelopper un approvisionnement plus durable

Depuis plusieurs années, Coraya a fait le choix de s'approvisionner, pour ses bâtonnets de surimi, exclusivement en poissons issus d'une pêche durable. Ces approvisionnements sont contrôlés par un organisme indépendant, garantissant le recours à des pratiques de pêche respectueuses des fonds marins, de l'environnement, des ressources en poisson et des stocks des espèces.

Coraya n'utilise pas d'œufs issus de poules élevées en cage, conformément à ses engagements.

Indicateurs clés de performance

En 2023, comme depuis plusieurs années, 100% des poissons de la gamme de surimi Coraya sont issus d'une pêche durable, contrôlée par un organisme indépendant, allant ainsi au-delà de l'engagement pris.

	2021	2022	2023	Objectif 2025
% des poissons de la gamme surimi Coraya issus d'une pêche durable	100%	100%	100%	90%

2. Agir en faveur de la biodiversité

La préservation de la biodiversité est une nécessité pour le développement d'un modèle agricole durable et respectueux de la planète. Dans le cadre de notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise et du développement de filières agricoles durables, nous nous attachons à préserver la biodiversité et à favoriser son développement.

La biodiversité est source de valeur ajoutée pour nos écosystèmes et les producteurs. Ces derniers jouent par leurs activités un rôle majeur pour la préserver.

Il s'agit d'un des leviers d'amélioration identifiés dans notre démarche de Production Laitière Durable, proposé à l'ensemble de nos fournisseurs de lait. Une fois le diagnostic réalisé, des solutions sont proposées aux producteurs pour :

- préserver la fertilité des sols ;
- sauvegarder le milieu naturel ;
- adopter des pratiques favorables sur les cultures.

Notre filiale SAVENCIA Ressources Laitières (SRL) a adhéré à « Pour une Agriculture du Vivant », mouvement de coopération et d'innovation qui engage les acteurs de l'écosystème agricole et alimentaire, dans la transformation vers un modèle résilient et créateur de valeur grâce à l'agroécologie. À travers cette adhésion, SRL s'appuiera sur l'expertise scientifique et agronomique afin de déployer opérationnellement les pratiques agroécologiques sur plusieurs territoires pilotes, notamment grâce à l'Indice de Régénération.

Autre moyen d'agir en faveur de la biodiversité : régénérer les écosystèmes agroforestiers via la plantation d'arbres ou de haies dont les bienfaits sont multiples. Les arbres permettent de filtrer, puiser et recycler de l'eau, capter et séquestrer le CO₂ mais également de lutter contre l'érosion, d'atténuer les amplitudes thermiques, de modérer la vitesse des vents ou bien encore d'offrir le gîte et le couvert aux auxiliaires que sont les oiseaux et les insectes. Ils jouent un rôle majeur dans la protection et la restauration de la biodiversité.

En 2023, des plantations d'arbres ont été réalisées sur plusieurs sites en France et à travers le monde.

- Un projet de restauration de la biodiversité a été initié par la Fromagerie Louis Tessier dans le Maine et Loire en partenariat avec le Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents. L'objectif était double : favoriser le développement des écosystèmes et protéger la zone humide. L'ancienne peupleraie, arrivée à maturité, a ainsi été transformée en un boisement fluvial plus favorable à la biodiversité. Plus de 1 850 arbres et arbustes d'une trentaine d'espèces différentes, plus adaptées à un sol humide, ont été plantés par des personnes en insertion accompagnées par une association locale et quatre mares ont également été créées. Cette zone humide protégée agit comme une éponge, en captant l'eau de pluie pour recharger les nappes phréatiques favorisant ainsi la préservation de la ressource en eau.
- Des collaborateurs d'Elvir ont participé à la plantation de haies au sein de l'exploitation d'un éleveur de Condé-sur-Vire, acteur du projet « Vaches de Races Normandes ». Ces haies, en plus de favoriser le développement d'un écosystème, protégeront ses vaches du soleil et du vent.
- En Argentine, le programme de plantation d'arbres mené par notre filiale Milkaut, en association avec ses producteurs de lait, s'est poursuivi cette année. Depuis 2022, 42 fermes laitières ont participé

à ce programme et plus de 3 300 arbres ont été plantés par les agriculteurs et les collaborateurs bénévoles.

- En Equateur, República del Cacao a mis en place depuis plusieurs années un programme d'aide aux producteurs autour de la taille des cacaoyers. Son centre de collecte est situé dans la province de Los Ríos et travaille avec de petits producteurs de cacao dont la production est faible du fait de l'augmentation du nombre de ravageurs et de maladies. Il est donc essentiel de procéder, chaque année, à des tailles d'entretien et à la réhabilitation des arbres. Cela permet de réguler l'espace entre les plantes et éliminer les gourmands et les branches mal dirigées ou malades. En 2023, 13 plantations ont bénéficié de ce programme. Elles ont été sélectionnées selon des critères de qualité tels que l'origine des graines, la gestion de la plantation et la préservation de la biodiversité des sols. A travers cette action, le personnel de notre filiale dispense, en plus des formations sur la gestion et l'administration des fermes, des conseils techniques, des formations sur l'utilisation de machines, le management de l'équipement, et les normes de biosécurité. Grâce à ce programme, 14 hectares de cacao fin, fournisseurs de República del Cacao, ont pu être réhabilités.

- En Indonésie, Valrhona a été à l'initiative de la mise en place d'une plantation de démonstration, pensée selon le concept d'agroforesterie dynamique. Ce système de culture reproduit les successions naturelles et les structures des écosystèmes de l'archipel et se concentre sur l'optimisation du global plutôt que la maximisation des rendements de la culture individuelle de cacao. Le modèle proposé imite l'habitat originel du cacaoyer et offre de nombreux avantages tels que l'amélioration et la régénération des sols, la réduction du risque de développement de maladies et de ravageurs, le contrôle de l'érosion mais aussi permet la suppression de l'utilisation de produits agrochimiques. Le projet intègre la valorisation d'espèces forestières et fruitières endémiques de l'archipel et de la zone Asie du Sud-Est dans un objectif d'augmentation de la biodiversité et de diversification des revenus des producteurs. En partenariat avec le centre de recherche indonésien sur le café et le cacao (ICCRI), Valrhona s'engage à utiliser cette plantation pour la préservation de variétés de cacao rares originaires d'Indonésie.

- L'écopâturage contribue également à la protection de la biodiversité. La mise en œuvre de ce type d'action permet une gestion plus écologique du paysage et plus respectueuse de l'environnement. L'écopâturage, qui a continué de se développer autour de nos sites en 2023, permet un désherbage plus doux, avec un aspect « prairie » conservé et tout un écosystème préservé, pour attirer à nouveau les insectes pollinisateurs. Aux Messageries laitières en Normandie, en partenariat avec la société Ecomouton, ce sont trente moutons d'Ouessant qui entretiennent la parcelle autour du site. Chez Fruisec, en Dordogne, ce sont trois chevaux « à la retraite » qui assurent maintenant l'entretien de l'espace herbeux autour du site.

- Des projets d'agroforesterie ayant un impact direct sur la protection de la biodiversité sont également soutenus par le Groupe.

À travers son Fonds de dotation Bien nourrir l'Homme, le Groupe soutient des projets d'agroforesterie comme celui de l'association des enfants et des arbres, qui permet à des écoliers ou des collégiens de planter des arbres aux côtés d'agriculteurs de leurs départements au sein de leurs exploitations. Des élèves des classes de CM1, CM2 et 6e vont ainsi aider des agriculteurs voisins de leurs établissements, en les accompagnant dans la plantation de haies bocagères et/ou des arbres champêtres. Les agriculteurs sont accompagnés techniquement par l'association et interviennent dans les classes pour présenter leur métier, les cultures qu'ils mettent en place. Les enseignants bénéficient d'une mallette pédagogique leur permettant d'appréhender les

enjeux de la plantation agroforestière et les réalités du monde agricole. L'objectif de ce projet est de promouvoir le déploiement de l'agroforesterie et la régénération des haies bocagères en favorisant le lien intergénérationnel.

Au Cambodge, l'École du Bayon, soutenue par le Fonds depuis plusieurs années, a permis, en 2023, de former en agroécologie 20 jeunes issus des régions défavorisée du nord du pays. Après une année de formation et un stage de 4 mois au cours duquel ils ont exploré différents domaines (cultures de poivres, maraîchage, ...) ces jeunes diplômés vont maintenant pouvoir effectuer leur entrée dans la vie professionnelle.

À Madagascar, le Fonds participe également au projet « graines de changement » de l'association Naturevolution qui vise à lutter contre l'insécurité alimentaire et ainsi à protéger la biodiversité unique des forêts du Makay.

Le Fonds Solidaire Valrhona, en partenariat avec Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) est engagé à Haïti pour la régénération des jardins créoles. L'objectif de ce projet est d'améliorer durablement les conditions de vie des producteurs par la régénération de leurs parcelles cacao via la taille des cacaoyers, le greffage, la replantation, l'introduction de cultures vivrières et d'arbres fruitiers ou bien encore le compostage. Le projet vise à synthétiser ces approches et à élaborer un modèle de cacao culture agroécologique à l'échelle nationale, afin qu'un maximum de familles haïtiennes puissent mettre en œuvre ces actions au sein de leurs parcelles. Depuis le lancement du projet en 2017, 134 hectares de jardins créoles ont été rénovés.

SAVENCIA s'engage également à favoriser les actions collectives menées contre la déforestation liée à la production de soja en Amérique du Sud. Le Groupe est engagé dans la démarche Duralim et contribue ainsi à la mise en œuvre d'actions collectives pour atteindre un objectif de non-déforestation.

2. Promouvoir des achats responsables

1. Enjeu, risque et politique

Le Groupe, dans le cadre de l'adoption par le législateur des lois Sapin II et Devoir de Vigilance, a renforcé les dispositifs déjà mis en œuvre afin d'assurer le pilotage des achats dans le respect des obligations relatives à la lutte contre le travail dissimulé, à la transparence, à la prévention de la corruption et à la prévention des atteintes aux droits humains et environnementaux.

Le Groupe SAVENCIA développe ainsi des collaborations de long terme avec ses principaux fournisseurs, inscrivant ses relations dans une dynamique de progrès partagée afin de promouvoir des achats responsables, répondre aux différents enjeux sociétaux, et prévenir le risque d'atteinte aux droits sociaux et environnementaux causés par la chaîne d'approvisionnement.

Les fournisseurs du Groupe sont sélectionnés sur des critères de qualité, de sécurité, de service, de compétitivité et sur leur capacité d'accompagnement durable.

Depuis 2010, une Charte Achats Durables et Solidaires est soumise aux fournisseurs majeurs pour signature. Cette charte a été établie en cohérence avec la Charte Éthique du Groupe et selon la Charte des Bonnes Pratiques d'Achats établie sous la tutelle du ministère

de l'Économie, des Finances, de l'Industrie, de la Concurrence et de la Médiation nationale, dont le Groupe est signataire depuis le 10 janvier 2012. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Charte des Achats Durables et Solidaires, complétée par la Charte Groupe contre la Corruption et le Trafic d'influence nouvellement publiée, a été renommée Charte Achats Responsables.

L'évaluation des risques RSE fournisseurs est établie via le processus d'évaluation EcoVadis, engagé depuis 2010.

Les quatre domaines d'évaluation sont : environnement, social, éthique et corruption, relations fournisseurs et chaîne d'approvisionnement.

Le Groupe s'engage à développer des achats responsables auprès de ses fournisseurs, hors matières premières agricoles, via la Charte Groupe des Achats Responsables et les évaluations EcoVadis. Leur déploiement s'opère par vagues successives avec un suivi du taux de couverture.

En 2025, 80 % des dépenses externes du Groupe pilotées par l'organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs (dont la dépense annuelle du Groupe est supérieure à 1 million d'euros) seront couvertes (hors achats matières premières agricoles).

2. Actions mises en œuvre et résultats

En 2023, la Direction Achats Groupe a procédé à trois campagnes d'évaluation EcoVadis. Un rappel des objectifs de déploiement et un point à date sont réalisés et communiqués semestriellement aux acheteurs Groupe.

Plusieurs filiales ont fait l'objet d'une évaluation EcoVadis et ont été récompensées pour leurs performances RSE en 2023 ; Armor Protéines, Corman GmbH et Valrhona ont reçu la médaille d'Or.

3. Indicateurs clés de performance

	2021	2022	2023	Objectif 2025
% des dépenses externes du Groupe pilotées par l'organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs* par la Charte Achats Responsables	68,6 %	66,8 %	75,2 %	80 %
% des dépenses externes du Groupe pilotées par l'organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs* par les évaluations EcoVadis	71,5 %	75,7 %	80,8 %	80 %

* Hors Japon, Inde, Ukraine, Serbie, Roumanie, Pologne et Russie dont les dépenses d'achats ne peuvent être consolidées automatiquement à date.

Au 31 décembre 2023, plus de 1 345 Chartes Achats Responsables ont été signées, couvrant 73,0% des dépenses du Groupe pilotées par l'organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs (dont la dépense annuelle avec le Groupe est supérieure à 1 million d'euros)* hors matières premières agricoles.

L'évaluation des risques RSE, via EcoVadis, a été réalisée pour 918 fournisseurs. Les évaluations EcoVadis couvrent 80,8% des dépenses du Groupe pilotées par l'organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs (dont la dépense annuelle avec le Groupe est supérieure à 1 million d'euros)* hors matières premières agricoles. La note moyenne obtenue est de 56/100 (versus 46/100 en moyenne sur le panel Food & Beverage EcoVadis).



L'empreinte environnementale

1. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

1. Enjeu, risque et politique

Conscient des enjeux mondiaux relatifs aux émissions de gaz à effet de serre, de la nécessité de lutter contre le changement climatique et ses conséquences pour la Société, le Groupe veille à réduire l'empreinte environnementale de ses activités afin de limiter le risque d'impact sur le changement climatique et de s'adapter à ses conséquences.

Les différents programmes engagés se poursuivent dans le cadre du plan Oxygen. Au niveau central, des équipes dédiées suivent et accompagnent les sites conformément à la politique globale mise en œuvre au travers de ce plan. Des référents environnement sont chargés de l'animation de la démarche et du pilotage des actions au niveau local.

De nombreux référentiels internes thématiques, appelés Guides des bonnes pratiques, viennent compléter le dispositif. Ils permettent aux sites de production d'optimiser les procédés et de rendre les installations de plus en plus performantes. Les expériences réussies sont partagées afin de les démultiplier au mieux sur l'ensemble des sites du Groupe.

Un référentiel interne spécifique, le Guide RSE volet industriel reprend l'ensemble des thématiques devant être traitées dans ce cadre et précise les domaines d'action. Ce document est mis à disposition par la Direction des Opérations à l'ensemble des acteurs concernés.

Afin de s'adapter aux conséquences du changement climatique sur ses activités, le Groupe a fait réaliser par un cabinet spécialisé une analyse des risques climatiques afin d'identifier ses principales zones de vulnérabilité.

Le Groupe SAVENCIA s'engage :

- à diminuer l'impact environnemental de ses activités avec une réduction, à la tonne produite, de 20 % d'ici 2025 (versus 2015) des émissions de gaz à effet de serre de production et de transport ;
- à réduire ses émissions de gaz à effet de serre selon ses objectifs Science-Based Targets initiative (SBTI) ;
- à augmenter la part des énergies renouvelables.

2. Actions mises en œuvre et résultats

Réduction des consommations d'énergies et décarbonation

En 2023, le Science-Based Targets initiative a validé les objectifs de réduction « Well Below 2° » de SAVENCIA Fromage & Dairy qui s'engage à réduire d'ici 2030 par rapport à 2019 ses émissions de gaz à effet de serre de :

- 27,5 % en valeur absolue sur les scopes 1 & 2 ;
- 22,5 % par tonne de produits fabriqués sur le scope 3 (engagement pris sur quatre postes d'émissions contribuant à 96 % du scope 3).

Cet engagement confirme la volonté de SAVENCIA Fromage & Dairy de lutter activement contre le changement climatique et s'inscrit dans la continuité des actions de réduction d'émissions de gaz à effet de serre déjà entreprises depuis plusieurs années.

Toutes nos équipes à travers le monde sont mobilisées afin d'atteindre cet objectif d'ici 2030.

Au sein de la Direction des Opérations, une équipe dédiée a pour mission d'assurer la mise en œuvre et le suivi de ce plan de décarbonation avec deux principaux leviers :

- des actions de sobriété telles que la mise en place de plans de mesure et de gestion numérique des énergies ou bien, à titre d'exemple, le remplacement de machines à laver obsolètes et énergivores ;
- des actions de conversion nécessitant des programmes d'investissements importants afin de remplacer les énergies fossiles par des énergies décarbonées, compétitives et résilientes. Des études sont ainsi réalisées sur l'installation de pompes à chaleur, les technologies émergentes et le déploiement de solutions innovantes.

Plusieurs chantiers de modernisation ont ainsi été lancés. Ils concernent des installations de production de froid, des dispositifs de récupération d'énergies ou bien encore des pompes à chaleur afin de récupérer la chaleur produite par les équipements froids afin de réduire les consommations d'énergie :

- La réglementation européenne relative à la puissance des installations imposait à notre site d'Elvir en Normandie de s'acquitter, depuis plusieurs années, d'une contribution financière conséquente en raison des émissions de CO₂ générées par son activité (quotas CO₂). Afin de réduire son impact, les équipes de Condé-sur-Vire ont réalisé tout au long de l'année dernière un travail important d'analyse des consommations d'énergies (répartitions, pics, etc..) et ont mis en œuvre des actions de

sobriété qui ont abouti à la possibilité d'effectuer le bridage des puissances des chaudières pour passer sous la barre des 20 MW de puissance installée. Ces travaux ont permis de réduire les consommations énergétiques, notamment en gaz (-10%), au point de passer sous le seuil réglementaire imposé. La demande de sortie de la réglementation relative aux quotas CO₂, a été validée par arrêté préfectoral. Il s'agit là d'une étape importante dans la stratégie de décarbonation conduite par Elvir qui récompense le travail réalisé par les équipes.

➤ Sur le site de la Compagnie des Fromages & RichesMonts, à Ducey, la pompe à chaleur et la machine à laver, principalement, ont contribué à réduire la consommation de gaz de plus de 20% et les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de 22%. Par ailleurs, le système de production de froid a été renouvelé, les tours aéroréfrigérantes ont été remplacées par un système sans échange de chaleur, sans aucun produit chimique, ni gaz frigorigène. La pompe à chaleur a permis de récupérer la chaleur produite par les équipements froids, elle alimente la machine à laver (à la place du gaz), les nouveaux compresseurs consomment moins et sont plus performants. Sur l'ensemble du site, les différentes actions menées ont permis de diminuer la consommation totale d'énergie de 10%.

➤ La Fromagerie des Chaumes, à Saint Antoine de Brueil, a réalisé 12% d'économies d'énergie avec le remplacement des tours aéroréfrigérantes et la mise en place d'une pompe à chaleur.

➤ En Espagne, à Burgos, chez Arias réduction de 4% des consommations d'énergie avec l'installation d'un échangeur avec récupération de chaleur et le regroupement des productions. Le système de régulation de vapeur a également été remplacé par un système plus performant.

➤ Dans notre filiale Souchon d'Auvergne, la mise en place du suivi énergétique, basé sur la réalisation d'un audit énergétique a permis d'optimiser le fonctionnement des salles des machines et de réduire la consommation électrique de 9% en 2023.

➤ Villars, en Suisse, a réduit de 10% sa consommation d'énergie grâce au remplacement du groupe froid, au suivi des consommations et aux travaux menés afin d'améliorer l'efficacité énergétique des installations réalisés en partenariat avec leur fournisseur d'énergie. L'éclairage Led a également été généralisé sur l'ensemble du site.

➤ Sur l'activité Gourmet, le groupe de travail mis en place afin de construire et de structurer la démarche de décarbonation a poursuivi ses travaux. En 2023, un outil a été testé sur des filiales du périmètre afin de calculer les émissions liées au scope 3. L'objectif, en 2024, sera de déployer l'outil et la démarche sur les autres filiales du périmètre de l'activité.

➤ En 2023, le Groupe a poursuivi le déploiement de l'atelier Fresque du Climat auprès de l'ensemble de ses collaborateurs. Depuis octobre 2022, 1 988 collaborateurs ont ainsi été sensibilisés dans plus de 27 filiales réparties en Europe majoritairement. Nous sommes accompagnés dans ce déploiement par des coachs externes mais également par des collaborateurs SAVENCIA, formés à l'animation de cet atelier Fresque du Climat. Ils peuvent intervenir dans leur propre filiale mais également dans d'autres filiales du Groupe. Ce réseau interne d'animateurs Fresque du Climat est composé, à fin 2023, de 50 « Fresqueurs ». Le déploiement de la Fresque du Climat se poursuivra en 2024 avec pour objectif de sensibiliser un grand nombre de nos collaborateurs dans l'ensemble de nos filiales.

En 2024, de nouveaux programmes seront lancés sur nos sites afin de poursuivre les engagements du Groupe en termes de réduction des énergies et des émissions de gaz à effet de serre associées.

Développement des énergies renouvelables

➤ En 2023, le déploiement de l'électricité avec garantie d'origine a été orienté en priorité dans les pays où l'électricité du réseau est la plus carbonée. En Chine et en Inde, 100% de l'électricité est avec garantie d'origine.

➤ 35% des besoins en électricité de notre filiale Sosa, en Espagne, sont couverts par l'énergie produite à partir de sa turbine hydraulique et des panneaux solaires installés sur le site.

➤ En Suisse, l'usine de Villars utilise, depuis le mois de novembre dernier, de la vapeur issue de la valorisation thermique des déchets, en provenance de l'usine d'incinération du canton de Fribourg.

SAVENCIA Fromage & Dairy est membre du Club des entrepreneurs pour le climat, lancé par l'institut Orygeen qui regroupe des entreprises familiales françaises voulant s'engager dans la lutte contre le changement climatique.

Réduction des gaz à effet de serre dans les transports

SAVENCIA est engagé dans un processus de décarbonation de ses activités de transport et de déplacements. Plusieurs actions ont été mises en œuvre :

➤ En France, notre plateforme logistique les Messageries Laitières a positionné des SAS d'étanchéité sur les portes de quai. Lorsque le camion recule et que les blocs-roues sont installés, le SAS pneumatique gonfle automatiquement et vient combler l'espace entre le quai et la remorque, limitant d'une part l'entrée de la chaleur sur les quais et d'autre part les déperditions de froid. Cette action vient s'ajouter aux efforts déjà engagés par notre filiale notamment au niveau de sa flotte de camions détenue en propre qui roule exclusivement à l'Oleo 100, huile 100% végétale, 100% biodégradable et made in France.

➤ En Espagne, Arias a reçu la 1^{re} étoile Lean&Green pour avoir réduit de 20% ses émissions de CO₂ dans son processus logistique. Pour obtenir ce résultat, Arias a contractualisé avec un partenaire logistique plus vertueux et a optimisé les tournées afin d'améliorer les chargements et de réduire les kilomètres parcourus.

➤ Afin de réduire l'impact environnemental du transport de ses produits, Valrhona a mis en place un dispositif regroupant plusieurs mesures :

➤ Pour parcourir le "dernier kilomètre", un partenariat a été mis en place avec la société Deliver Me, société spécialisée dans la livraison urbaine écologique. A Paris, pour les commandes inférieures à 30 Kg, l'acheminement des produits Valrhona, commandés par les artisans chocolatiers, pâtisseries ou boulangers est assuré par des vélos biporteurs à assistance électrique et équipés de caissons sécurisés. Les réductions d'émissions de CO₂ sont estimées à 12 T eq CO₂ par an.

➤ L'utilisation d'autres modes de transport alternatifs est également testée, comme ceux utilisant les voies maritimes. L'envoi en novembre 2022 d'une palette de fèves de chocolat Valrhona avait ainsi quitté le port de Dunkerque en direction de New-York à bord du voilier Grain de Sail. Même si les quantités transportées

pouvaient sembler anecdotiques, le but était de créer des liens avec des fournisseurs capables demain de proposer de tout nouveau flux de transport de marchandises. Cette expérience sera renouvelée en 2024.

En 2023 Valrhona et Norohy, notre filiale spécialiste de la vanille de haute qualité, sont devenus sociétaires de Windcoo, première coopérative citoyenne de transport de marchandises à la voile. Ils ont investi 300 000 euros dans la construction d'un voilier-cargo dont l'ambition est d'acheminer 100% du cacao Valrhona et de la vanille Norohy de Madagascar dès 2026, jusqu'au port de Marseille. La mise en chantier du premier porte-conteneur Windcoop est prévue en 2024 pour une première rotation entre la France et Madagascar en 2026. Ce mode de transport devrait permettre, entre autres, de réduire fortement les émissions de CO2 du cacao issu de la plantation Millot à Madagascar, dont Valrhona achète l'intégralité de la production depuis plus de 30 ans.

Autre projet test auquel Valrhona participera en 2024 est celui de Fly-Box. Il s'agit d'une solution de transport fluvial utilisant des hydrofoils. Cette technologie permet aux navires de « voler » au-dessus de l'eau, ce qui se traduit par un transport plus efficace des marchandises tout en préservant l'écosystème marin, grâce aux foils qui limitent la traînée. Ce type de navire pourrait être utilisé pour relier les principaux centres portuaires à des ports plus petits situés le long des régions côtières.

Des actions auprès de nos collaborateurs sont également réalisées sur nos sites parmi lesquelles :

- Les Messageries Laitières testent, en partenariat avec Zenride, la possibilité pour les collaborateurs volontaires d'utiliser un vélo en location avec option d'achat pour leurs déplacements domicile-travail et personnels. Ce projet a pour but de faciliter la mobilité douce de nos collaborateurs et de favoriser l'accès à un vélo pour tous, quelle que soit leur fonction. Les Messageries Laitières prennent en charge le coût global (location, entretien et assurance) à hauteur de 70 %. Le coût varie en fonction du type de vélo choisi : pliant, cargo, classique ou électrique.

En Allemagne, notre filiale de commercialisation propose également à ses collaborateurs le même type d'offre afin de promouvoir la mobilité douce.

- Pour la cinquième année consécutive le Groupe a organisé la Semaine de la Mobilité afin d'inciter le plus grand nombre de personnes à privilégier les déplacements doux et alternatifs à la voiture particulière. Plusieurs actions ont été proposées aux collaborateurs des sites engagés dans le challenge : défis pour encourager l'utilisation de transports durables, promotion du covoiturage, prêts de vélos de différents types et atelier de réparation, etc. Résultat de cette mobilisation en 2023, plus de 122 833 km en voiture individuelle économisés.

3. Indicateurs clés de performance

En % d'évolution versus 2015

Réduction des GES Scopes 1 & 2	2021	2022	2023	Objectif 2025
Variation des GES Scopes 1 & 2 (tonnes équiv. CO ₂ /tonne fabriquée)	-7,8%*	-11,7%*	-17,8%	-20%

* Les valeurs 2021 et 2022 du site de Pontmain (Sofivo) ont été corrigées a posteriori afin de mettre à jour les facteurs d'émission. Les valeurs présentées dans le tableau ci-dessus ont donc été retraitées.

	2021	2022	2023
Émissions de CO2 de la flotte détenue en propre (en tonnes équiv. CO ₂)	2 010	1 144	1 235

En 2023, la flotte des Messageries Laitières s'est agrandie ce qui explique la légère augmentation des émissions de CO₂. L'ensemble de la flotte de camions détenue en propre par les Messageries Laitières est alimentée en l'Oleo 100, huile 100 % végétale, 100 % biodégradable et *made in France*.

Les émissions directes (scope 1) comprennent les émissions liées à la combustion des énergies fossiles utilisées, aux procédés hors énergie (dues aux traitements des eaux usées) et aux fuites de fluides frigorigènes.

Les émissions indirectes (scope 2) incluent les émissions liées à la production d'électricité, de vapeur, de chaleur, ou de froid achetée et consommée par les sites, ainsi que les pertes en ligne.

Le calcul des émissions 2022 du scope 3 (autres émissions indirectes) de SAVENCIA Fromage & Dairy a été réalisé selon la méthodologie du GHG Protocol.

Bilan carbone de SAVENCIA Fromage & Dairy (en kt équiv. CO ₂)*		2022	2023
Total scope 1 & 2		499	481
	Scope 1	364	354
	Scope 2 - market based**	135	127
Total scope 3		8 100	/
	Dont scope 3 amont	7 696	/
	Dont scope 3 aval	404	/

* Bilan carbone établi selon les catégories du GHG Protocol. Les catégories 3.8, 3.11, 3.13 et 3.14 ne sont pas applicables aux activités du Groupe.

** Méthode de calcul décrite dans les documents du GHG Protocol (www.ghgprotocol.org).

SAVENCIA Fromage & Dairy a mis à jour en 2023 l'évaluation complète de son empreinte carbone de l'année 2022, lui permettant ainsi d'identifier plus précisément les leviers d'action prioritaires pour réduire ses impacts.

Le scope 3 amont du Groupe SAVENCIA Fromage & Dairy regroupe l'ensemble des émissions liées aux produits et services achetés, au transport de marchandises amont et distribution, aux émissions liées aux combustibles et à l'énergie, aux immobilisations, aux déchets générés et aux déplacements domicile-travail.

Le principal poste d'émission de SAVENCIA Fromage & Dairy est celui des produits et services achetés, notamment l'amont laitier (élevage, gestion des pâturages, alimentation des animaux...). Des plans d'actions sont d'ores et déjà déployés afin d'améliorer l'empreinte environnementale de notre collecte laitière (cf. améliorer l'empreinte environnementale de notre collecte laitière).

Le scope 3 aval comprend les émissions liées au transport de marchandises aval et distribution, à la transformation des produits vendus, la fin de vie des produits vendus et aux investissements de SAVENCIA Fromage & Dairy.

Afin de réduire les émissions liées au transport amont et aval qui représentent environ 363 kt eq. CO₂ en 2023, la Direction Supply Chain travaille conjointement avec les filiales et leurs prestataires de transports à l'élaboration et au déploiement de plans d'actions visant à réduire ces émissions.

Les travaux se sont poursuivis par ailleurs afin de renforcer la qualité de l'évaluation du scope 3 dans une logique d'amélioration continue. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche itérative et ont consisté à remplacer la majorité des flux monétaires en flux physiques. À date, les facteurs utilisés proviennent de sources génériques, ils seront amenés à évoluer à mesure que les plans d'action seront implémentés avec les fournisseurs pour en améliorer la précision.

Les objectifs de réduction de SAVENCIA Fromage & Dairy ont été validés « Well-below 2 °C » par le SBTi. Le périmètre d'engagement SBTi sur le scope 3 comprend les émissions provenant des biens et services achetés, des activités liées aux combustibles et à l'énergie, du transport et de la distribution en amont et du traitement en fin de vie des produits vendus. Ces émissions représentent 96 % du bilan carbone de SAVENCIA Fromage & Dairy.

Sur le scope 1 & 2, les émissions en valeur absolue ont diminué, en 2023, de 10,7% versus 2019. Pour rappel, l'objectif de SAVENCIA Fromage & Dairy est une réduction des gaz à effet de serre scope 1 & 2 de 27,5 % d'ici 2030.

Les émissions liées au scope 3 rapportées aux tonnages fabriqués ont quant à elles diminué de 4,2% versus 2019. L'objectif de SAVENCIA Fromage & Dairy est une réduction du scope 3 par tonnages fabriqués de 22,5 % d'ici 2030.

2. Maîtriser nos ressources en eau

1. Enjeu, risque et politique

Le changement climatique, la croissance démographique et l'utilisation excessive de l'eau contribuent au stress hydrique qui progresse dans le monde. Dans ce contexte, et afin de contribuer positivement à la préservation des ressources en eau qui tendent à se raréfier, le Groupe met en œuvre des pratiques responsables dans le but de minimiser son impact sur la ressource en eau et réduire ainsi le risque de stress hydrique.

L'eau joue en effet un rôle important dans nos procédés, notamment pour assurer un haut niveau d'hygiène et de sécurité de nos produits, principalement lors des opérations de nettoyage. Mais elle peut aussi être utilisée comme auxiliaire technologique lors des fabrications, comme fluide caloporteur ou frigoporteur. Elle alimente également les installations de prévention et de lutte contre les incendies.

Face au changement climatique, il est probable que certaines situations de stress hydrique s'accroissent. Une attention particulière est portée sur ces phénomènes afin d'identifier et de prévenir tout risque, et de renforcer, si besoin, les moyens d'action pour limiter autant que possible les prélèvements dans le milieu naturel.

L'objectif est de réduire les prélèvements d'eau dans le milieu naturel, à la tonne produite, de 10 % d'ici 2025 (versus 2015).

2. Actions mises en œuvre et résultats

Plusieurs actions sont mises en œuvre sur nos sites à travers le monde afin de diminuer nos prélèvements d'eau :

- Sur un site de CF&R, de nouveaux tunnels de lavage des moules et des rehausses ont été mis en place en fin d'année dernière. Ce nouveau process, plus économe en eau a permis, en 2023, de réduire de 30 % les quantités de produits lessiviels

utilisées mais également d'économiser l'équivalent d'un mois de consommation d'eau du site.

- L'usine de Sofivo, à Pontmain, a mis en place depuis trois ans un plan de réduction des prélèvements d'eau. De nombreuses actions de sobriété sont mises en place telles que l'optimisation des lavages, le suivi des consommations à la journée via l'utilisation d'un logiciel ou bien encore le passage de certains utilitaires en eau recyclée au lieu de l'eau potable. L'optimisation du procédé d'osmose inverse grâce à la réutilisation des eaux issues du process industriel a permis une diminution importante de la consommation d'eau de ville. En 2023, la mise en œuvre de ces différentes mesures a permis de réduire de 11 % la consommation d'eau du site.

- Sur un site des Fromageries Lescure, l'eau générée par le process industriel est réutilisée en totalité pour le lavage des installations de nettoyage en place et des circuits d'osmose inverse. Ce sont ainsi 10 % de la consommation d'eau qui ont été économisées.

- Dans notre usine du Tholy, les modifications réalisées en 2022 sur l'installation de froid ont permis de réduire les prélèvements dans le milieu naturel de plus de 8 %.

- Sur notre site de Cornillé-les-Caves, l'installation de nouveaux compteurs d'eau a permis de mieux prévenir les fuites éventuelles et de gérer au plus près les consommations d'eau. Ce projet a été réalisé en collaboration avec l'Agence de l'Eau.

Afin d'améliorer la qualité des rejets en eaux, des actions d'optimisation, sont réalisées sur plusieurs sites et ont déjà permis de réaliser des abattements significatifs sur la Demande Chimique en Oxygène, le phosphore et l'azote.

Les travaux menés par les équipes sur le potentiel de réutilisation des eaux issues du lait et des produits laitiers se sont poursuivis et devraient connaître une ouverture réglementaire dès 2024 notamment en France.

3. Indicateurs clés de performance

En % d'évolution versus 2015

Réduction des prélèvements d'eau	2021	2022	2023	Objectif 2025
Variation des prélèvements d'eau (en m ³ /tonne fabriquée)	1,2%	-2,3%	-7,0%	-10%

3. Optimiser la gestion des déchets

1. Enjeu, risque et politique

Les activités de transformation génèrent des déchets courants inhérents aux procédés de fabrication et de conditionnement. Il s'agit majoritairement de Déchets Industriels Non Dangereux (DIND), et la plupart d'entre eux, comme le carton, le papier, le verre, l'acier ou l'aluminium, sont retraités dans des filières de revalorisation ou de recyclage. Les Déchets Industriels Dangereux (DID) sont peu présents. Ils proviennent des activités de maintenance (huiles usagées, déchets d'équipements électriques et électroniques) et font l'objet d'un tri à la source en vue d'un recyclage par des prestataires spécialisés.

Afin de lutter contre le gaspillage des ressources naturelles et de réduire les coûts liés au traitement de ces déchets, l'engagement du Groupe est de renforcer le tri et la valorisation des déchets industriels en contribuant à des solutions circulaires, dans le but de limiter les risques de pollution.

2. Actions mises en œuvre et résultats

Afin d'optimiser la gestion des déchets générés et de développer leur valorisation, plusieurs actions sont menées par nos filiales :

➤ Elvir, en Normandie, est devenu le premier industriel français à réaliser le recyclage des briques alimentaires usagées de son site de production. Les premiers essais de valorisation des déchets de briques issus de lignes de production ont été lancés en 2022. Le tri à la source des briques est effectué sur site. Elles sont ensuite prises en charge par Veolia qui assure le pressage, la mise en balles de briques, puis un papetier gère la séparation des fibres du papier et du mélange plastique/aluminium. Les fibres de papier sont ensuite utilisées pour la fabrication d'essuie tout, de mouchoirs ou de papier hygiénique. Le mélange plastique/aluminium sert à fabriquer des palettes ou du mobilier urbain. Ce projet, co-construit avec Veolia, a permis la création de nouvelles filières de valorisation plus responsables.

➤ Sur le site de Vigneulles, un travail important a été réalisé en 2023 sur la recherche de nouvelles filières de valorisation. Des solutions innovantes ont ainsi été mises en place. Le tri de la glassine, ces rouleaux de papiers siliconés sur lesquels les étiquettes sont apposées, a été mis en place en juillet 2023. Tous les équipements de protection individuelle à usage unique (charlottes et blouses à usage unique, cache-barbe, surchausses) sont recyclés. Il en est de même pour les néons, la moulerie/plastique dur, les câbles et moteurs électriques, les conteneurs de produits chimiques ou bien encore les fins de rouleaux d'emballage. Les déchets dangereux sont eux aussi valorisés (filtres à huile, solvant, emballages souillés, ...) dans des filières dédiées. Entre 2019 et 2023, ce sont ainsi 70 Tonnes de déchets supplémentaires qui ont été recyclées.

➤ Aux Messageries Laitières, les chaussures de sécurité, portées par les collaborateurs dans les entrepôts sont recyclées par Takapas, une start-up proposant la première technologie de valorisation des chaussures de sécurité en France. Les chaussures sont triées, broyées, les métaux repartent dans le circuit de valorisation métaux et le reste de la chaussure est transformé en Combustible Solide de Récupération (CSR).

➤ Chocolatree, notre filiale spécialisée dans la fabrication d'éléments de décors en chocolat, a rejoint le projet d'économie circulaire intitulé «Entrez dans la boucle». Ce projet, lancé par le pôle métropolitain du Genevois français, vise non seulement un accompagnement dans la récupération et la transformation des déchets, mais aussi une mutualisation d'emplois, de formations, de locaux, d'énergie, d'achats et de mobilité. Une dizaine d'entreprises de la zone industrielle où se trouve Chocolatree se sont engagées dans ce dispositif. Après une phase de collecte de données et d'audits individuels réalisés par l'équipe accompagnante, des groupes de travail ont été formés autour des différentes problématiques partagées. A date, une réflexion autour de quatre axes est menée : le pré-tri, la gestion du carton, des palettes et des biodéchets. Des actions sont en test comme la piste du réemploi de cartons auprès de plusieurs entreprises de la zone ou bien encore la négociation d'un tarif groupé auprès d'un prestataire local de tri des déchets. La communication et le partage de bonnes pratiques entre les entreprises de la zone industrielle s'est nettement améliorée. La prochaine étape sera

marquée par l'organisation d'ateliers de mobilisation collective avec pour objectif d'être autonomes sur la démarche dès le mois de juin 2024.

3. Indicateurs clés de performance

En 2023, 72,7% des déchets courants de nos sites de production sont évacués en vue de valorisation*.

	2021	2022	2023
% de déchets courants évacués en vue de valorisation	69,2%	68,5%	72,7%

* Les déchets peuvent être valorisés sous plusieurs formes : matière, biologique ou énergétique.

4. Développer l'écoconception de nos emballages

1. Enjeu, risque et politique

Le Groupe précise son ambition sur les emballages en s'engageant sur le développement de leur écoconception afin de réduire le risque de surproduction de déchets.

La Charte de Conception Responsable, élaborée en 2019, précise ainsi les *guidelines* et les orientations à suivre en matière d'écoconception des emballages. Elle intègre notamment des mesures de réduction à la source ou d'utilisation de matériaux recyclés, favorisant ainsi la transition vers une économie circulaire des emballages.

L'objectif du Groupe est de tendre vers 100% d'emballages recyclables ou biodégradables pour ses produits à marque à l'horizon 2025.

2. Actions mises en œuvre et résultats

➤ Le comité de pilotage Oxygen, dédié à l'écoconception des emballages et en charge du suivi de la réalisation de l'objectif défini, s'est réuni à trois reprises cette année afin de travailler sur les axes prioritaires suivants :

- réduire à la source l'usage de matériaux ;
- bannir les matériaux controversés ;
- tendre vers 100% de recyclabilité ou biodégradabilité ;
- intégrer un maximum de matériaux recyclés ;
- privilégier l'utilisation de matériaux renouvelables ;
- réduire l'empreinte carbone de nos emballages.

En 2023, les travaux du comité de pilotage ont porté plus spécifiquement sur le suivi des réglementations telles que la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) ou bien encore sur le projet européen de règlement sur les emballages et déchets d'emballages (Proposal Packaging and Packaging Waste - PPWR).

En 2023, le développement et le déploiement de projets d'écoconception restent difficiles du fait de la pénurie de matières d'emballages. Les équipes SAVENCIA ont, malgré le contexte, été très actives et plusieurs améliorations ont été développées, par exemple :

- Roquefort Papillon : suite à un travail de reconception, la barquette devient 100 % recyclable ;
- Milkaut : changement de la composition des cartons de transport de la filiale en remplaçant les 70 % de fibres vierges par des fibres recyclées ;
- Polenghi : Grâce à la standardisation de la structure des cartons de transport, réduction de la consommation de cartons de 25 % ;
- Plusieurs actions ont été mises en œuvre par Révillon en matière d'écoconception sur 2023. L'emballage plastique de cinq références de sachets de papillotes a été remplacé par du papier. Au total, les économies de plastique réalisées représentent 11 fois la superficie du Stade de France.

3. Indicateurs clés de performance

Le taux d'emballages recyclables ou biodégradables est de 85,8 % en 2023.

	2021	2022	2023	Objectif 2025
Taux d'emballages recyclables ou biodégradables	86,0 %	85,0 %	85,8 %	Tendre vers 100 %



Le bien-être de nos collaborateurs

1. Garantir la sécurité de nos collaborateurs

1. Enjeu, risque et politique

Le Groupe SAVENCIA rassemble des entreprises à taille humaine unies par une culture forte qui guide leurs actions et les comportements de ses collaborateurs. Le bien-être, la préservation de l'intégrité physique et la santé des femmes et des hommes qui travaillent dans et pour le Groupe sont la priorité de tous et à tous les niveaux de l'organisation.

Afin de prévenir tout risque d'atteinte à l'intégrité physique et à la santé des personnes travaillant dans le Groupe, de nombreuses actions sont mises en œuvre par SAVENCIA.

Ainsi, il y a bientôt quinze ans, le Groupe a mis en œuvre une démarche fédérée autour du programme « La SÉCURITÉ, c'est NOTRE affaire ». Elle s'appuie sur une Charte de la Sécurité et de la Santé au Travail cosignée par le Président et le Vice-Président du Groupe, et qui soutient notre objectif de tendre vers le zéro accident de travail.

Au niveau du Groupe, la démarche est coanimée par les Directions des Ressources Humaines et des Opérations. Au niveau des filiales, le programme est porté par une organisation locale représentée par la Direction Générale et le Comité de Direction accompagnée par un préventeur sécurité désigné sur chaque site.

La démarche s'appuie sur le réseau des préventeurs sécurité des filiales à travers le monde, ainsi que sur différentes instances de partage et de décision, afin d'ajuster les priorités d'action. Des réunions présentielles et distancielles sont régulièrement organisées et permettent de structurer la démarche en partageant les meilleures pratiques déployées sur les sites.

Un ensemble de référentiels, d'outils et de méthodes est mis à disposition de toutes les filiales, notamment au travers d'outils digitaux régulièrement complétés et mis à jour.

Les résultats santé et sécurité sont consolidés chaque mois et diffusés à l'ensemble des filiales ; ils sont illustrés des principales nouvelles du mois, telles que bonnes pratiques, records, mais aussi d'incidents ou accidents dont les enseignements sont importants à partager.

Le Groupe s'attache à prévenir les risques sécurité aussi bien pour ses collaborateurs, que pour le personnel intérimaire et pour les entreprises externes travaillant au sein de ses sites. Aussi, la santé et la sécurité des travailleurs intérimaires sont suivies et prévenues, au même titre que celles des collaborateurs du Groupe. Les accidents de travail avec arrêt des effectifs intérimaires sont comptabilisés dans le taux de fréquence (TFi) de l'entreprise, de même que ceux des effectifs inscrits.

L'ambition du Groupe est de tendre vers le zéro accident de travail tant

pour ses collaborateurs que pour les intérimaires.

2. Actions mises en œuvre et résultats

La politique générale, les résultats, et les décisions prises au travers des différentes instances de partage et de pilotage guident les actions mises en œuvre. En 2023, nous pouvons citer quelques actions importantes et mobilisatrices :

- ▶ La culture Sécurité est expliquée au travers de la Charte Sécurité et des actions de formations sont réalisées lors de l'intégration via notamment un module de formation en e-learning.
- ▶ Pour accompagner le déploiement de sa culture Sécurité et mesurer le niveau de maturité de ses sites, SAVENCIA s'appuie sur la méthodologie Dupont et notamment la courbe de Bradley. Cette courbe permet de positionner la maturité Sécurité d'une organisation au travers de quatre stades (réactif, dépendant, indépendant et interdépendant). Fin 2023, tous les sites de production dans le monde (après la France et l'Espagne en 2022) ont réalisé cette enquête Sécurité leur permettant de mesurer et connaître leur niveau de maturité.

Des actions sont définies afin d'amener les collaborateurs à être acteurs de la démarche et une nouvelle mesure sera réalisée en janvier 2026. Dans les plans d'action déclinés, des formations au leadership Sécurité sont mises en place pour les membres des Comités de Direction et les managers afin d'accompagner la transformation.

- ▶ Depuis 2021, un ensemble de règles opérationnelles a été progressivement déployé. Ces Essentiels visent à prévenir les accidents et les blessures, en particulier les plus graves ou à haut potentiel de gravité. Chaque Essentiel Sécurité cible un risque et se décline selon quatre règles applicables par tous et en toutes circonstances. Un kit complet en accès digital et traduit dans toutes les langues du Groupe permet de mettre à disposition de l'ensemble des filiales de SAVENCIA les outils et méthodes pour soutenir leur déploiement. Des actions ciblées sont également mises en œuvre, comme, par exemple, un chantier de sécurisation des interventions sur les équipements et les énergies, appuyé par des prestataires spécialisés et par quelques sites pilotes. En 2023, une évaluation a été réalisée par l'ensemble des sites industriels et logistiques du Groupe, et permettra d'ajuster les actions prioritaires de prévention, aussi bien localement que transversalement.
- ▶ Comme chaque année, une semaine mondiale de la Santé et de la Sécurité est organisée dans l'ensemble des filiales. La 10^e édition s'est déroulée en juin 2023. Les collaborateurs ont pu réaliser un vidéo impactante en illustrant un Essentiel Sécurité à travers leur quotidien. Le challenge a été relevé par de nombreux pays et sites.

- ▶ Plusieurs forums réunissant l'ensemble du réseau mondial des préventeurs sécurité du Groupe ont été organisés à distance. À chaque fois, un thème spécifique est choisi afin de partager de

bonnes pratiques en matière de prévention sécurité via les retours d'expérience et témoignages des participants.

➤ La plateforme digitale Sécurité contenant des documents de référence, des bonnes pratiques, ainsi que du contenu sur la sécurité, a été enrichie et ajustée notamment avec des retours d'expériences filiales.

➤ Un plan spécifique a été mis en place depuis 2021 qui vise à réduire l'exposition des intérimaires aux risques d'accident du travail en France. Dans l'optique d'une amélioration continue, des revues trimestrielles sont organisées avec les Directions Nationales des quatre principales entreprises de travail temporaires françaises afin de suivre la mise en œuvre des actions décidées et l'évolution des indicateurs de performance associés.

➤ Depuis 2021, la formation en e-learning Accueil Sécurité et Santé au Travail (SST) SAVENCIA a été ajoutée au parcours obligatoire d'intégration des nouveaux collaborateurs. Ce dispositif spécifique sur les risques d'accident dans le Groupe est disponible en plusieurs langues. Il est constitué d'un module commun à tous les collaborateurs du Groupe intitulé « Objectif zéro accident » ainsi que d'un second module dédié aux managers. À l'issue de cette formation, un passeport Sécurité SAVENCIA est délivré dès lors que le salarié a obtenu 100 % de bonnes réponses au quiz.

➤ Des Visites de Sécurité Comportementale (VSC) sont également régulièrement effectuées sur site ou à distance. Ces visites réalisées en binôme ont pour objectif d'accompagner la politique sécurité du groupe en encourageant les bonnes pratiques au quotidien. En 2023, leur nombre est en hausse de 29,6 % versus 2022.

3. Indicateurs clés de performance

	2021	2022	2023
% de filiales sans accident de travail avec arrêt (effectifs inscrits et intérimaires) dans l'année	45,6%	47,2%	48,0%

2. Améliorer la qualité de vie au travail

1. Enjeu, risque et politique

La qualité de vie au travail est un facteur clé d'attractivité et de rétention des collaborateurs. Le Groupe attache une grande importance à la qualité de vie au travail et aux relations sociales, source d'épanouissement et de performance durable.

Pour cela, et afin de prévenir les risques de détérioration des conditions de vie au travail et leurs impacts sur le bien-être des collaborateurs, le Groupe s'attache à promouvoir et maintenir le dialogue social, la communication interne et l'écoute des collaborateurs. Dans cette démarche, SAVENCIA développe des solutions pour parfaire les conditions et la qualité de vie au travail, et mesure régulièrement leur efficacité dans une optique d'amélioration permanente.

Le dialogue social est placé au plus près du terrain pour s'adapter à chaque métier et aux spécificités des organisations selon le principe de subsidiarité prévalant dans le Groupe.

Dans ce cadre, il s'engage à réaliser des enquêtes d'opinion et à conduire des plans de progrès dans 100 % des filiales pour améliorer la qualité de vie au travail.

2. Actions mises en œuvre et résultats

➤ Une enquête d'opinion interne a été réalisée en juin 2022 dans la quasi-totalité des filiales de SAVENCIA de plus de 50 personnes selon la méthodologie de Great Place To Work (GPTW) avec le questionnaire Trust Index comprenant 60 questions et investiguant cinq grandes dimensions : la crédibilité, le respect, l'équité, la fierté et la convivialité. Au cours de l'année 2023, les filiales ont identifié des actions qui sont en cours de déploiement.

➤ Le Groupe a également souhaité accentuer ses actions autour de la Santé au travail et a mis en place depuis juin 2022 les Rendez-vous Santé SAVENCIA dans le cadre son programme Caring@SAVENCIA. Tous les mois, un rendez-vous connecté est proposé sur deux dates autour des thématiques santé physique, santé mentale et nutrition et santé mentale.

➤ Le Groupe a signé une convention avec Stimulus proposant différents dispositifs :

➤ une cellule d'écoute anonyme ouverte 24h/24 pour toute personne rencontrant des difficultés ;

➤ une application Stimulus « Caring » pour prendre soin de sa santé mentale et physique ;

➤ des conférences sur la thématique « être bien au travail ».

➤ Depuis 2019, le télétravail à raison de 2 jours par semaine est proposé aux salariés sédentaires dont le poste le permet. À cet effet, les salariés sont équipés des outils nécessaires à ce travail mixte et différentes aides ont été proposées aux salariés pour adapter leur environnement personnel au télétravail comme le « Kit IT » comportant un double écran, le « Kit Confort » permettant la prise en charge des dépenses pour des équipements adaptés, ainsi que le « Kit Ergonomique » pour les salariés dont l'état de santé nécessite un aménagement spécifique de leur poste de travail. Des modules de formation en e-learning sont également disponibles pour accompagner les managers et les collaborateurs dans leur adaptation au télétravail.

➤ Chaque filiale met en place des animations spécifiques en fonction des besoins et des suggestions émises par les salariés, comme, par exemple, des crèches inter-entreprises.

➤ En 2023, de nombreuses filiales proposent des activités sportives sous différentes formes : balades à vélo ou à pied, rendez-vous hebdomadaire pour des Cafés form', sponsoring d'événements et d'associations sportifs, salle de sport à disposition, réveil musculaire, participation à des courses. Les filiales, Fromarsac, Grand'Ouche et Vihiers, ont organisé des « Challenge Mobilité », le nombre de kilomètre parcourus autrement qu'en voiture a donné lieu à un don à deux associations partenaires œuvrant pour les mobilités douces (vélos).

➤ Pour permettre aux salariés des sociétés françaises du Groupe de bien appréhender la politique sociale et l'existence de tous les dispositifs en matière de prévoyance, retraite, épargne, un bilan social individualisé est remis en juin à chaque salarié présent sur toute l'année de référence en France (hors périmètre Compagnie des Fromages & RichesMonts) soit en 2023 à 6 187 collaborateurs.

➤ L'ancienneté moyenne du Groupe est stable en 2023 par rapport à 2022 et est de 13,0 ans.

3. Indicateurs clés de performance

	2019 - 2021	2020 - 2022	2021 - 2023	Objectif 2025
% de filiales ayant réalisé une enquête d'opinion interne dans les trois dernières années	99,0%	92,4%*	95,6%	100%

* Sur la période 2020-2022, la baisse de cet indicateur est liée à un plus grand nombre de filiales ayant dépassé le seuil d'éligibilité de 20 salariés et qui n'ont pas encore organisé d'enquête.

3. Développer les compétences

1. Enjeu, risque et politique

Le maintien et le développement du savoir-faire sont au cœur des priorités de SAVENCIA.

Le Groupe s'applique depuis toujours à déployer une stratégie responsable et durable basée, entre autres, sur le développement et la promotion de ses collaborateurs, et sur une culture humaniste et entrepreneuriale favorisant l'évolution des compétences, la fidélisation des collaborateurs et le maintien de la compétitivité du Groupe.

Cette stratégie promeut l'épanouissement professionnel et social des femmes et des hommes qui travaillent dans le Groupe. Fort de sa culture, le Groupe accompagne ses collaborateurs pour leur permettre de se réaliser dans un environnement professionnel favorisant leur développement.

Leur formation et la gestion de leurs carrières jouent, à cet effet, un rôle primordial : elles permettent à chacun d'enrichir ses compétences pour se développer, contribuer à la réussite commune et maintenir son employabilité. Ces éléments contribuent à réduire le risque d'inadéquation entre le niveau de compétence des collaborateurs et les ambitions du Groupe.

La politique de formation des collaborateurs du Groupe s'appuie sur le soutien du pilotage de la performance, l'accompagnement des changements, la pérennisation des savoir-faire, pour donner à chacun la possibilité de progresser dans sa vie professionnelle et d'adopter des comportements en cohérence avec les valeurs du Groupe.

Pour encourager le développement de ses collaborateurs, le Groupe mène une politique de gestion des carrières qui privilégie la mobilité interne et la promeut systématiquement à tous les niveaux de responsabilité. Pour les collaborateurs cadres dirigeants, cadres et agents de maîtrise évolutifs, il s'agit de disposer d'une visibilité sur leur parcours de carrière, d'identifier des opportunités attractives qui répondent à leurs attentes, et d'avoir la possibilité de développer leurs compétences.

Depuis de nombreuses années, une politique d'intégration des jeunes est menée avec le recrutement de stagiaires ou d'apprentis. Ces modalités sont les plus adaptées pour accompagner les premiers pas des jeunes futurs diplômés dans l'entreprise et leur proposer de poursuivre ensuite leur parcours au sein du Groupe SAVENCIA.

Dans ce cadre, le Groupe s'est engagé à développer les compétences et à doubler le nombre d'apprentis à horizon 2025 versus 2015.

2. Actions mises en œuvre et résultats

14 pays du Groupe sont certifiés comme « Top Employer ». En Europe, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie sont certifiés. Cela permet d'obtenir le label Top Employer Europe pour la dixième année consécutive, puisque nous avons au moins cinq pays certifiés dans la région. Dans la région Asie-Pacifique, la certification Top Employer a été délivrée en Chine, en Corée du Sud, en Inde et au Japon. En Amériques la certification Top Employer a été donnée au Brésil, en Argentine et aux États-Unis.

En 2023, un important catalogue de modules de formation en E-learning a été mis à disposition des salariés en libre-service. Cette offre très complète propose des contenus en différentes langues, intégrant les dernières innovations pédagogiques et des thématiques répondant aux nouveaux besoins. En matière de formations digitales, les modules conformité et sécurité ont été réassignés aux salariés et un parcours en ligne d'intégration a été créé.

Dans le cadre de la démarche RSE du Groupe, le déploiement des ateliers Fresque du Climat a été lancé avec la formation de formateurs internes qui ont ensuite déployé le dispositif dans les filiales du Groupe. L'objectif de cette sensibilisation est de rendre acteur les équipes sur le sujet du climat en leur donnant des clés de compréhension sur le changement climatique.

Les formations du Groupe dispensées en présentiel ont été complètement internationalisées. À titre d'exemple, la formation destinée aux nouveaux cadres du groupe s'est déroulée en Chine pour les équipes basées en Asie et au Brésil pour les équipes d'Amérique du Sud. De nouveaux dispositifs ont été lancés notamment en ce qui concerne les méthodes de gestion de projet.

La campagne Groupe « 500 Apprentis » visant à recruter 500 apprentis, témoigne l'engagement de SAVENCIA auprès des jeunes. Le déploiement de cette campagne s'appuie sur un réseau de référent « apprentissage ». Le Groupe a mobilisé les filiales en proposant une forte diversité de postes. Le réseau des référents permet d'avoir une vision élargie des offres à pourvoir et de nombreuses opportunités ont été pourvues au sein d'autres filiales.

Afin d'attirer de nouveaux talents, les partenariats avec les écoles généralistes et spécialisées (écoles de commerce, ingénieurs et agroalimentaire) se sont développés.

Le parcours des Graduate Programs continue de se développer avec la participation de filiales à l'international.

Dans le cadre de notre feuille de route « Vers le socle sociétal », un accord sur la mobilité interne géographique volontaire a été signé en France à l'unanimité des organisations syndicales. Cet accord vise à préserver les compétences, les savoirs et la culture dans le Groupe, en accompagnant les collaborateurs volontaires à une mobilité interfiliale. En cas de mobilité géographique, des mesures spécifiques de nature organisationnelle et financière, ainsi qu'un accompagnement de la mobilité du conjoint, sont proposées aux candidats à cette mobilité.

3. Indicateurs clés de performance

	2021	2022	2023	
% de collaborateurs formés dans l'année (effectif inscrit)	63,1%	74,4%	81,4%	
				Objectif 2025
Nombre de contrats d'alternance	523	570	540	558

4. S'engager en faveur de la diversité et de l'inclusion

1. Enjeu, risque et politique

En accord avec ses valeurs et conformément aux exigences réglementaires, le Groupe SAVENCIA promeut l'égalité des chances pour tous ses collaborateurs afin d'éviter tout risque de discrimination. La Charte Éthique du Groupe rappelle que « le respect des personnes » et « l'égalité des chances » sont des piliers de notre culture. Dans cet esprit, des accords sont signés et des démarches mises en œuvre afin de favoriser l'insertion des jeunes (voir chapitre 3 - Développer les compétences), l'emploi et le maintien de personnes en situation de handicap et l'égalité femmes-hommes.

Le Groupe s'attache à promouvoir l'égalité femmes-hommes, notamment en matière de qualification, de formation, de rémunération et d'évolution de carrière. Dans le cadre de son plan Oxygen, le Groupe SAVENCIA s'engage à atteindre la parité femmes-hommes managers (équivalent au statut cadre) en 2025.

Afin de changer le regard des collaborateurs sur le handicap, de maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap et de promouvoir leur recrutement, le Groupe mène une politique Action Handicap en s'appuyant sur des référents handicap en filiale. L'engagement s'articule autour de quatre axes d'action :

- sensibiliser pour lutter contre les stéréotypes ;
- maintenir dans l'emploi ;
- recruter des personnes en situation de handicap ;
- développer des partenariats avec le secteur protégé et adapté.

2. Actions mises en œuvre et résultats

- En faveur de l'égalité femmes-hommes :
 - un groupe de travail, créé en 2022 pour développer le leadership féminin, s'est concentré sur la définition d'un plan d'action après avoir analysé de nombreuses données quantitatives internes et externes, mené des entretiens avec des employés (hommes et femmes) et assuré la liaison avec le comité de direction du Groupe. Au cours de l'année 2023, un plan d'action a été élaboré ainsi qu'un planning de mise en œuvre. Certaines initiatives au niveau Groupe seront déployées en 2024 ;
 - un groupe de travail composé de volontaires a été constitué au siège pour identifier des actions concrètes à mettre en œuvre afin de promouvoir l'équité entre les femmes et les hommes, comme, par exemple, des conférences, des déjeuners de partage d'expérience, des ateliers de sensibilisation à la « posture d'Allié(e)s » ;
 - l'index égalité femmes-hommes 2023 en France est 86/100 ;
 - 80,9% des femmes, tout statut socioprofessionnel confondu, ont bénéficié d'au moins une formation en 2023.
- En faveur du handicap :
 - le réseau des référents Handicap France grâce à un kit de communication, élaboré au niveau groupe, a sensibilisé sur les thèmes suivants en 2023 : handicap visuel, handicap mental,

handicap psychique, les TSA, l'accessibilité numérique, le diabète, les troubles DYS et les aidants ;

➤ en novembre, à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), le Groupe renforce la mobilisation de ses filiales pour sensibiliser les collaborateurs et lutter contre les stéréotypes sur le handicap à travers des conférences, des jeux digitaux, des réunions d'information ou encore des ateliers de sensibilisation. Lors de cette semaine, les filiales participent également au dispositif des DUO-DAY. Ainsi en 2023, 45 personnes en situation de handicap ont pu être accueillies afin de découvrir, en binôme avec un collaborateur, les métiers et activités industriels ou administratifs des filiales du Groupe ;

➤ des filiales font appel à des entreprises employant des personnes en situation de handicap comme, par exemple, des entreprises proposant des prestations de ménage et de jardinage. D'autres événements comme la vente de brioches réalisées par un atelier protégé aux salariés de la filiale CF&R. La filiale abonde le résultat de la vente ;

➤ le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est de 3,6% et concerne 894 collaborateurs.

3. Indicateurs clés de performance

	2021	2022	2023	Objectif 2025
% de femmes parmi les managers	44,0%	45,2%	45,5%	50%

5. Favoriser l'engagement solidaire des collaborateurs

1. Enjeu, risque et politique

Conscient de son impact économique et social sur les territoires dans lesquels il est implanté, et afin d'agir en tant qu'acteur responsable et solidaire, le Groupe SAVENCIA encourage les filiales et leurs collaborateurs à soutenir des initiatives locales. Les filiales, souvent implantées en milieu rural, jouent un rôle actif pour l'emploi et le développement économique et social de leur territoire, limitant ainsi le risque de faible ancrage territorial.

De nombreuses actions sont conduites en collaboration avec les instances locales et régionales, notamment dans les domaines de :

- l'emploi : partenariat avec les agences nationales pour l'emploi, accueil de stagiaires et apprentis, diffusion des postes à pourvoir dans les écoles ;
- la formation : coopération avec les écoles et universités, versement de la taxe professionnelle, parrainages, interventions de collaborateurs dans le milieu scolaire.

Le Groupe s'engage à ce que chaque filiale soutienne au moins une action de solidarité en 2025.

2. Actions mises en œuvre et résultats

Depuis 2011, le programme de l'Arrondi sur salaire permet aux salariés volontaires de faire don des centimes de leur salaire net chaque mois. Le Groupe SAVENCIA abonde leur don du même montant. En 2023, des collaborateurs ayant adhéré au dispositif ont permis de récolter et de reverser 17 147 euros aux quatre associations partenaires.

Une conférence s'est tenue en avril pour fêter les dix ans de l'opération. Lors de cet événement, les associations partenaires sont intervenues pour réaliser un bilan et présenter leurs projets. Afin d'être plus en lien avec la vocation du Groupe « Entreprendre pour bien nourrir l'homme », les quatre associations dans le dispositif sont : Vaincre Noma, Association pour le droit à l'initiative économique, Planète Urgence et la fédération des Banques Alimentaires (qui a rejoint le dispositif en juin 2023). Pour cette dernière, les dons réalisés serviront à ouvrir des épiceries solidaires. Du côté de Planète Urgence, le projet choisi concerne la mise en place de potagers écologiques au Bénin et à Madagascar.

À l'échelle du Groupe, le Fonds de dotation Bien Nourrir l'Homme accompagne des collaborateurs engagés auprès d'associations, et finance, partout dans le monde, des initiatives qui apportent des solutions concrètes pour favoriser l'accès pérenne à une alimentation suffisante et de qualité, respectueuse des hommes et de la planète. En 2023, 18 projets ont été soutenus en France et à l'étranger. Le Fonds a soutenu des projets d'ateliers cuisine pour des personnes en situation de vulnérabilité, de développement d'unités de transformation de produits, de jardins potagers mais aussi de formation et sensibilisation à l'agroécologie.

Afin de promouvoir le lien « Nation-Armée » et de soutenir l'engagement dans les réserves, plusieurs cadres du groupe SAVENCIA ont été recrutés au cours de ces dernières années dans un parcours « active » issus des différentes armées et bénéficient des dispositifs légaux. De nombreuses actions sont également menées, comme par exemple dans nos filiales Sofivo et Armor où des dons en faveur des casernes de pompiers proches des sites sont réalisés. Il existe également une convention de partenariat entre plusieurs de nos sites et les casernes de pompiers locales afin de faciliter la mise à disposition de nos collaborateurs pompiers volontaires.

En partenariat avec les Banques Alimentaires, le Groupe continue la démarche du mécénat de compétences lors de la collecte nationale des Banques Alimentaires en France en novembre. En 2023, des collaborateurs en France ont participé à cette collecte nationale de denrées et produits dans différents magasins.

Les équipes brésiliennes se sont mobilisées à l'occasion de différents événements : collecte et distribution de produits et de denrées alimentaires pour des personnes vulnérables.

Depuis plusieurs années, le Groupe est en relation avec l'association « SAPERE Les Classes du Goût » et propose à ses collaborateurs volontaires d'animer, sur leur temps de travail, des ateliers dans les écoles primaires et/ou les centres de loisirs au niveau local. Après avoir suivi une formation à cette méthode d'éveil sensoriel, les animateurs, en binôme, organisent six séances auprès d'une douzaine d'enfants, autour de la découverte du goût et des cinq sens (jeux, dégustations, discussions...). L'objectif est d'aider les enfants et les jeunes générations à devenir des consommateurs aptes à faire des choix alimentaires équilibrés grâce à des activités pédagogiques simples et ludiques. En 2023, 68 collaborateurs ont été animateurs du goût.

Plusieurs actions solidaires ont été menées autour du cancer : En Espagne, 66 personnes ont participé au « e-Health challenge », un challenge solidaire et sportif. Quatre associations ont reçu des dons suite à ce challenge dont une en lien avec le cancer du sein. En France, de nombreuses actions ont été réalisées dans le cadre d'Octobre Rose avec notamment le versement de 1 903 euros au centre de recherche François Baclesse de Caen et 1 500 euros reversés à Rose Up association. Au Japon, des chocolats ont été offerts à des femmes atteintes de cancer.

De nombreuses filiales ont été partenaires d'événements en faveur des jeunes au cours de l'année 2023. À titre d'exemple, les filiales tchèque et slovaque ont organisé un événement sportif avec leurs collaborateurs. Chaque kilomètre parcouru permettait de verser une aide financière à la fondation Ronald Macdonald. La filiale Normandie Export Logistique (NEL) a organisé une collecte de produits d'hygiène pour les étudiants du Havre. En Chine, la filiale soutient une association donnant des cours de pâtisserie et boulangerie à des jeunes de 17 à 23 ans.

En 2023, 34,1% des filiales ont accompagné des collaborateurs dans la réalisation d'actions de solidarité en lien avec notre mission « Entreprendre pour bien nourrir l'Homme » versus 30,9% en 2022.

En 2023, 39,8% des filiales ont mis à disposition des collaborateurs afin de réaliser des actions ou événements solidaires versus 35,8% en 2022.

3. Indicateurs clés de performance

	2021	2022	2023	Objectif 2025
% de filiales soutenant au moins une action de solidarité	36,0%	61,8%	65,9%	100%



Éthique et conformité

Les enjeux, risques et politiques, ainsi que les résultats associés aux thématiques sociétales relatives au respect des droits humains, à la lutte contre la corruption et à la lutte contre l'évasion fiscale sont présentés ci-dessous. Compte tenu de leur caractère réglementaire, des objectifs et indicateurs clés de performance spécifiques ont été définis, néanmoins ceux-ci ne sont pas directement intégrés à notre démarche Oxygen.

1. Respect des droits humains

1. Enjeu, risque et politique

Le Groupe veille à s'assurer du bon respect des engagements en faveur des droits humains et libertés fondamentales, par le respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

L'ensemble des politiques mises en œuvre par la Direction des Ressources Humaines Groupe, conformément à la culture et aux valeurs du Groupe, s'attache à promouvoir le respect des droits humains fondamentaux tout comme la santé et la sécurité au travail, le dialogue social et la libre expression de ses collaborateurs. Cela passe notamment par des actions de développement individuel des salariés et de cohésion collective, avec l'extension progressive du principe de l'entretien individuel annuel dans tous les pays du monde et la promotion du dialogue social au travers de la représentation des salariés.

SAVENCIA est membre du Pacte mondial des nations unies qui propose un cadre d'engagement volontaire s'articulant autour de 10 principes relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Depuis plus de 20 ans, SAVENCIA renouvelle son adhésion et réaffirme ainsi ses engagements notamment en matière d'exigences sociales et de droits humains fondamentaux, dans tous les pays où il opère.

La Charte Éthique du Groupe « Le Groupe et sa culture » qui exprime ses valeurs et son identité, rappelle également les principes du pacte des Nations unies.

La Charte Achats Responsables intègre aussi les thématiques liées à la promotion et au respect des droits humains et au droit du travail. À travers le déploiement de cette charte auprès de ses fournisseurs, le Groupe veille au respect de ses engagements en matière de droits de l'homme pour éviter tout risque d'atteinte aux droits humains fondamentaux (voir chapitre « Promouvoir des achats responsables »).

2. Actions mises en œuvre et résultats

Conformément à la loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordres, un plan de vigilance

est établi annuellement pour évaluer et ainsi prévenir les atteintes graves liées aux activités de l'entreprise et celles de ses sous-traitants et fournisseurs, que ce soit envers les droits humains, les libertés fondamentales, la santé, la sécurité des personnes ou encore l'environnement. Ce plan est disponible en ligne sur le site internet du Groupe.

- ▶ Le Comité Éthique et Culture Groupe (CECG) a pour mission de veiller au respect et à la pérennité de la culture du Groupe et s'assure notamment du respect d'un comportement éthique dans l'ensemble des activités au sein des filiales. Ce comité réunissant le Président du Groupe, le Secrétaire Général, le Directeur de la Conformité, le Directeur des Ressources Humaines Groupe, le Directeur Juridique et le Directeur Financier a tenu deux réunions en juin et décembre 2023. Au cours de ces réunions, les questions relatives à la conformité et à la culture sont traitées ainsi que les alertes le cas échéant. Des réunions ad hoc peuvent également se tenir dans le cas où des questions spécifiques doivent être traitées.
- ▶ Le devoir de vigilance fait l'objet d'une fonction dédiée au sein de la Direction de la Conformité. Le Groupe confirme ainsi sa volonté d'agir en faveur des droits humains et des libertés fondamentales auprès de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur.
- ▶ Le Groupe encourage le développement du dialogue social notamment par la mise en place et l'animation d'instances collectives de représentation du personnel dans ses filiales, et ce dans le monde entier. Il est en effet important, en cohérence avec nos valeurs, de garantir l'expression d'un dialogue direct avec les collaborateurs dans une volonté de respect des droits fondamentaux. Un indicateur permet de mesurer le taux de représentation du personnel par ces instances collectives.
- ▶ À partir de l'évaluation des risques relative au Devoir de vigilance réalisée fin 2022, des travaux ont été menés pour identifier les risques saillants générés par les activités du Groupe sur les droits humains des tiers et sur l'environnement, et ainsi définir les actions de prévention et de remédiation mises en œuvre ou à mettre en place.
- ▶ En juin 2023, une présentation des enjeux de relations sociales dans le Groupe a été réalisée auprès des DRH coordinateurs, qui représentent les différentes zones d'implantation géographique de nos filiales.
- ▶ Un programme de formation obligatoire en e-learning a été défini en 2023 pour former ou reformer tous les collaborateurs connectés du Groupe aux enjeux de conformité. Traduit en 19 langues, il est composé d'un module sur le Devoir de vigilance, d'un module Anti-corruption, et d'un module sur le RGPD (pour le périmètre européen). Tous les nouveaux arrivants sont formés à ces sujets de Conformité.

➤ Le mécanisme d’alerte et de recueil des signalements relatif au devoir de vigilance est mis à disposition des collaborateurs comme des parties prenantes externes au Groupe par une ligne d’alerte unique nommée SARA – SAVENCIA Recueille vos Alertes - commune avec le dispositif d’alerte Corruption (voir chapitre Lutte contre la corruption).

➤ Des informations complémentaires sont données dans le chapitre « Devoir de vigilance ».

3. Indicateurs clés de performance

	2021	2022	2023	Objectif 2025
% de collaborateurs bénéficiant d’instances collectives de représentation du personnel**	Information non disponible*	81,4%	81,8%	85%

* Indicateur créé en 2022

** pour les filiales de plus de 10 salariés

Dans les filiales de plus de 10 salariés (seuil français pour la mise en place de Comité Social et Économique), l’objectif est qu’en 2025, 85% des collaborateurs bénéficient d’instances collectives de représentation du personnel de type Commission de travail, comité d’entreprise ou Comité Social et Économique.

D’autres indicateurs sont disponibles dans le plan de vigilance.

2. Lutte contre la corruption

1. Enjeu, risque et politique

Afin d’éviter les risques de pratiques non éthiques, la lutte contre toutes les formes de fraudes et de corruption n’est pas uniquement une exigence réglementaire mais une priorité, ancrée dans notre culture d’entreprise.

Nos principes d’action et de règles de conduite sont inscrits dans la Charte Éthique « Le Groupe et sa culture », remise à chaque collaborateur entrant dans le Groupe.

Cette charte et le dispositif de contrôle interne aident à la prévention et à la détection de toutes les formes de corruption. Certains pays font l’objet d’une attention toute particulière sur ces points essentiels.

L’honnêteté et la loyauté comptent parmi les quatre valeurs affichées du Groupe, et la confiance et l’intérêt mutuel font partie des fondements mêmes des relations que le Groupe souhaite construire avec ses partenaires. Pour cela, les fournisseurs sont sélectionnés notamment sur ces principes à travers des appels d’offres ouverts et concurrentiels.

Les filiales du Groupe s’engagent à :

- se conformer aux législations internationales contre le terrorisme et le blanchiment ;
- combattre la fraude et la corruption ;
- agir en se conformant aux principes d’une concurrence loyale, dans le respect des lois applicables ;
- promouvoir de façon honnête et loyale leurs produits et leurs services.

Dans le cadre de la loi Sapin II, le Groupe a établi une cartographie détaillant les risques de corruption et de trafic d’influence encourus par l’entreprise.

L’objectif est d’identifier, d’évaluer, de hiérarchiser les risques de corruption pour garantir un programme de conformité efficace et adapté. Cette cartographie a également pour mission d’informer la Direction et de lui apporter la visibilité nécessaire à la mise en œuvre de mesures de prévention et de détection adaptées.

La Direction Gestion des Risques & Conformité assure le suivi des mesures, l’évaluation de leur efficacité, et veille à ce que tous les collaborateurs exposés, au sens de la loi Sapin II, soient formés sur les notions d’éthique et de fraude.

2. Actions mises en œuvre et résultats

➤ Le Code de Conduite Anti-corruption a fait l’objet d’une mise à jour en 2023 afin de préciser les principes et règles à respecter en matière d’éthique et de lutte anti-corruption dans le Groupe. Il est traduit en 19 langues et s’applique à l’ensemble des collaborateurs du Groupe.

➤ La formation en e-learning Sensibilisation à l’Anti-corruption s’est poursuivie en 2023 selon le programme de formation obligatoire de Conformité. Ce module est intégré au parcours de formation de tous les nouveaux arrivants connectés.

➤ Un Code de Conduite Achats permet d’afficher les règles que les acheteurs appliquent avec les fournisseurs dans les quatre grands domaines : éthique et intégrité, communication et collaboration, performance et progrès, et enfin achats durables et responsabilité.

➤ Le dispositif d’alerte est opérationnel et comporte un numéro d’appel et une adresse e-mail spécifiques. Afin de garantir la confidentialité et la sécurisation des informations transmises, seuls quatre membres de la Direction Conformité, dont son Directeur, sont habilités à recevoir les appels et consulter les e-mails émanant de ce dispositif. Les alertes sont ensuite traitées si besoin afin d’apporter une réponse rapide et mesurée. En 2023, une nouvelle affiche a été réalisée pour informer tous les collaborateurs de l’existence du dispositif d’alerte Groupe qui a été nommé SARA – SAVENCIA recueille vos alertes. Elle est traduite en 19 langues et diffusée sur l’ensemble de nos sites.

➤ Dans le cadre de la lutte Anti-corruption, les référents conformité assurent le suivi de la mise en œuvre des dispositifs de conformité dans l’ensemble des filiales.

➤ Conformément aux lois et réglementations en vigueur, le Délégué à la protection des données (DPO) est chargé de la mise en œuvre du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et veille à son application dans le Groupe. Chacune des filiales de l’Union européenne a désigné un correspondant RGPD qui a été formé en ces deux dernières années par le DPO, tout comme les directeurs généraux. Par ailleurs, les collaborateurs susceptibles d’intervenir dans les traitements de données suivent une formation au format digital. En 2023, 76,0% de ces collaborateurs concernés ont été formés.

3. Indicateurs clés de performance

	2021	2022	2023	Objectif 2025
% des collaborateurs concernés*, formés sur la notion d'éthique et de fraude	96,5%	94,0%	94,0%	100%

* Dans le cadre de la loi Sapin II.

La campagne de réassignation aux modules de formation Conformité a été déployée en 2023 sur la plateforme MySavencia. Ce déploiement a été retardé notamment pour la dernière phase relative à Sapin II. Cette dernière phase est en cours d'assignation.

3. Lutte contre l'évasion fiscale

1. Enjeu, risque et politique

Le Groupe, au regard de la diversité de ses implantations géographiques, pourrait être concerné par des risques liés à l'évasion fiscale. Cependant, son exposition est limitée compte tenu de la nature même de son activité.

L'évasion fiscale consiste à soustraire artificiellement à l'impôt des sommes ou des actifs en les localisant dans des pays non fiscalisés ou très faiblement fiscalisés (tels que les pays et territoires non coopératifs listés par le Conseil de l'Union européenne ou des pays très faiblement fiscalisés qui n'auraient pas signé la convention de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) d'assistance administrative mutuelle en matière fiscale).

En accord avec ses valeurs d'honnêteté et de loyauté, le Groupe SAVENCIA, met en œuvre des politiques fiscales et financières responsables, mesurées et maîtrisées.

Le Groupe s'assure du respect des législations locales par ses filiales et entretient des relations de long terme, basées sur la transparence, avec tous ses partenaires.

Le Groupe SAVENCIA veille, par son process interne, à ne pas investir dans un pays dit « non coopératif »¹. L'ensemble des départements fiscaux, juridiques et trésorerie s'assurent du respect de toutes les réglementations applicables.

2. Actions mises en œuvre et résultats

- La Direction Financière, via son département fiscal, assure par ailleurs le suivi et la mise à jour de la liste des pays non coopératifs éditée par le Conseil de l'Union européenne afin de veiller à la conformité des engagements du Groupe dans ce domaine^{2,3}.
- Les équipes d'audit interne s'assurent également, lors de leurs revues menées en filiales, de l'application effective des procédures définies par le Groupe.
- Le Groupe n'a volontairement pas de base fiscale taxable dans des pays faiblement fiscalisés n'ayant pas signé la convention OCDE d'assistance administrative mutuelle en matière fiscale⁴.
- Le taux effectif d'impôt du Groupe est supérieur à la moyenne pondérée des taux d'imposition locaux dans lequel le Groupe est installé. En 2023, il ressort à 36,1%.

3. Indicateurs clés de performance

	2021	2022	2023
Nombre de pays et territoires non coopératifs* dans lequel le Groupe est implanté	0	0	1

* Liste publiée au Journal officiel de l'Union européenne (C 413 I/3 du 12/10/2021).

Depuis le 21 février 2023, la Russie a été intégrée dans la liste des pays non coopératifs par l'Union Européenne. Le Groupe y est implanté depuis de nombreuses années et maintient son activité qui a pour but de nourrir la population locale.

(1) (3) (4) Jurisdictions participating in the convention on mutual administrative assistance in tax matters status – 13 september 2023 - https://www.oecd.org/tax/exchange-of-tax-information/Status_of_convention.pdf

(2) <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eu-list-of-non-cooperative-jurisdictions/>



Application de la Taxonomie européenne

Application de la Taxonomie européenne aux activités de SAVENCIA Fromage & Dairy

1. Contexte

1. Rappel du contexte réglementaire

Le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020, dit « Taxonomie européenne », établit un cadre de référence visant à favoriser les investissements durables en imposant aux entreprises de publier les parts de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissements et de leurs dépenses d'exploitation qui contribuent de façon substantielle à un des six objectifs environnementaux suivants :

- 🔹 Atténuation du changement climatique ;
- 🔹 Adaptation au changement climatique ;
- 🔹 Protection et utilisation durable de l'eau et des ressources marines ;
- 🔹 Transition vers une économie circulaire ;
- 🔹 Prévention et contrôle de la pollution ;
- 🔹 Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Ainsi, la Commission européenne a défini des critères techniques permettant d'établir un langage commun sur la notion de durabilité et, par conséquent, d'orienter l'allocation de capitaux vers des activités contribuant substantiellement à l'atteinte d'un de ces six objectifs. Depuis juin 2023, la Commission européenne a étendu le champ d'application de la Taxonomie européenne aux quatre autres objectifs environnementaux, faisant ainsi entrer en vigueur les six objectifs environnementaux.

Dans ce cadre, les entreprises doivent communiquer en 2024 sur l'exercice 2023, la part de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissement et leurs dépenses d'exploitation associées à des activités économiques dites « éligibles », c'est-à-dire classifiées dans la Taxonomie européenne. Depuis l'exercice 2022, les entreprises sont tenues de publier leurs KPI d'éligibilité, ainsi que la part alignée, c'est-à-dire respectant les critères de durabilité définis dans la Taxonomie pour les deux premiers objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Pour les quatre nouveaux objectifs, seule l'éligibilité est requise en 2024 pour l'exercice fiscal 2023.

Pour répondre à ces obligations de reporting, une analyse détaillée de l'ensemble des activités de SAVENCIA Fromage & Dairy au sein des différentes entités consolidées a été menée conjointement par les Directions financière, RSE, industrielle, juridique, conformité, assurance

et fiscale. L'identification des activités éligibles et la qualification de leur niveau d'alignement à la Taxonomie ont été réalisées conformément aux instructions et aux critères détaillés dans les actes délégués.

Une activité éligible sera considérée comme alignée si elle respecte le ou les critère(s) technique(s) de contribution substantielle, si elle ne porte pas de préjudice important aux autres objectifs environnementaux (critères dits Do Not Significantly Harm – DNSH définis par la taxonomie), et si elle respecte les garanties minimales relatives aux droits de l'homme, la corruption, la fiscalité et la concurrence.

2. Résultats

1. Résultats d'éligibilité et d'alignement pour l'exercice 2023

La Commission européenne a priorisé les secteurs d'activité ayant une contribution majeure aux émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'UE. Le secteur de l'agroalimentaire n'étant, à ce jour, pas visé par le Règlement Taxonomie, SAVENCIA Fromage & Dairy a un niveau d'éligibilité à la taxonomie relativement faible.

SAVENCIA Fromage & Dairy veille à réduire l'empreinte environnementale de ses activités et de nombreux investissements sont réalisés en ce sens et le Groupe s'est engagé à réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1&2 à horizon 2025. De nombreuses actions sont menées en ce sens (cf. chapitre « réduire nos émissions de GES »). En 2023, le Science-Based Targets initiative a validé les objectifs de réduction « Well Below 2° » de SAVENCIA Fromage & Dairy.

Les données communiquées ci-dessous, en application de la réglementation taxonomie, ne sont donc pas totalement représentatives de l'effort engagé par le Groupe. En effet, le niveau de précision attendu par les textes réglementaires est très important et les outils de reporting ne sont pas encore totalement adaptés à ce stade.

L'analyse des activités éligibles pour l'exercice 2023 a modifié le référentiel d'éligibilité en y intégrant mieux l'objectif adaptation et en prenant en compte les quatre nouveaux objectifs. À noter, l'outil de reporting ne permettant pas à date de rattacher un investissement à un plan d'adaptation, aucune contribution à l'objectif adaptation n'a pu être identifiée sur cet exercice.

Le rappel des indicateurs ainsi que des précisions sur la méthodologie d'évaluation et les définitions sont détaillés dans la note méthodologique relative à la taxonomie, présentée en annexe.

Indicateur Chiffre d'Affaires :

À l'instar de 2022, SAVENCIA Fromage & Dairy n'a identifié aucun chiffre d'affaires éligible car son activité n'est pas ciblée par les objectifs de la Taxonomie.

En effet, le secteur de l'agroalimentaire n'est pas considéré par la Taxonomie comme ayant une contribution substantielle au regard des six objectifs environnementaux.

De ce fait, le chiffre d'affaires SAVENCIA Fromage & Dairy n'est pas éligible.

Le tableau réglementaire figure en annexe de ce document (cf. Tableaux réglementaires taxonomie européenne).

Le total du Chiffre d'Affaires peut être rapproché des états financiers intégrés au rapport financier annuel 2023 (cf. état 1.1 des comptes consolidés).

Indicateur CapEx :

Au sein du Groupe, les investissements éligibles réalisés cette année couvrent trois objectifs environnementaux (Atténuation, Eau, Économie circulaire) sur les six objectifs.

Atténuation

- 4.15 Réseaux de chaleur/ froid
- 5.1 Construction, extension et exploitation de réseaux de captage, de traitement et de distribution
- 5.3 Construction, extension et exploitation de réseaux de collecte et de traitement des eaux usées
- 6.5 Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers
- 6.6 Transport routier de fret
- 7.1 Construction de bâtiments neufs
- 7.2 Rénovation de bâtiments existants
- 7.3 Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique
- 7.4 Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments (et dans des parcs de stationnement annexés à des bâtiments)
- 7.7 Acquisition et propriété de bâtiments
- 7.6 Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables

Eau

- 2.1 Production et distribution d'eau

Économie circulaire

- 1.1 Fabrication d'emballages en matières plastiques
- 2.2 Production de nouvelles ressources en eau à des fins autres que la consommation humaine

- 3.1 Construction de bâtiments neufs
- 3.2 Rénovation de bâtiments existants

La part des investissements éligibles de SAVENCIA Fromage & Dairy pour l'année 2023 s'élève à 12,65% sur un total de 294 millions d'euros (augmentation de CapEx brut sans retraitement des subventions).

Ces montants se réfèrent essentiellement à l'acquisition de bâtiment (7.7), à la construction (7.1) et la rénovation de bâtiments (7.2). La part alignée de ces dépenses d'investissement s'élève à 0,8% et concerne les investissements liés à l'activité 7.6 Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables.

À périmètre égal, les données de l'exercice 2023 restent cohérentes par rapport à l'exercice 2022.

Le tableau réglementaire figure en annexe de ce document (cf. Tableaux réglementaires taxonomie européenne).

Le total des dépenses d'investissement peut être rapproché des états financiers intégrés au rapport financier annuel 2023 (cf. état 3 des comptes consolidés).

Le Groupe SAVENCIA prend en compte pour l'exercice 2023 l'ensemble de ses dépenses d'investissement, quelle que soit la source de leur financement, c'est-à-dire la valeur de ses immobilisations brutes. En 2023, face au contexte macro-économique agité et fortement inflationniste, le Groupe a priorisé les investissements les plus stratégiques.

Indicateur OpEx :

Le Règlement permet une exemption de publication si les OpEx visés par la Taxonomie ne sont pas matériels. De ce fait, il a été décidé de fixer un seuil raisonnable de matérialité à 5% au regard des pratiques de place et de la compréhension du Règlement par SAVENCIA.

La démonstration de la non-matérialité a été calculée en comparant les OpEx ciblés par la Taxonomie aux OpEx totaux :

	2023
Total des OpEx au sens de la taxonomie	132 511 414 €
Total des OpEx Groupe	6 577 793 000 €
Matérialité des OpEx	2,0 %

Le tableau réglementaire figure en annexe de ce document (cf. Tableaux réglementaires taxonomie européenne).

Le total des dépenses d'investissement peut être rapproché des états financiers intégrés au rapport financier annuel 2023 (cf. état 3 des comptes consolidés).

2. Méthodologie d'évaluation des activités au regard des critères d'examen technique

Afin d'évaluer le niveau d'alignement actuel des activités identifiées comme éligibles, SAVENCIA Fromage & Dairy a procédé à une vérification du respect des critères d'examen technique de ces activités et des garanties minimales.

Contribution substantielle

Pour cet exercice, SAVENCIA Fromage & Dairy a ciblé les CapEx avec le potentiel d'éligibilité et d'alignement le plus élevé, tout en tenant compte de la matérialité des montants.

Concernant la méthodologie appliquée pour l’alignement de l’activité 7.6, SAVENCIA Fromage & Dairy a vérifié que les CAPEX éligibles sont bien décrits dans la liste des installations contenue dans la contribution substantielle.

DNSH générique - Adaptation au changement climatique

Pour répondre au critère DNSH relatif à l’objectif d’Adaptation au changement climatique visé par la Taxonomie, SAVENCIA Fromage & Dairy a sollicité son assureur afin de mener une étude sur les risques climatiques physiques couvrant la totalité des entités et des implantations géographiques. Cette analyse intègre différents scénarios climatiques et apporte une vision à moyen et long terme.

Le rapport détaille les différents risques par sites et par région, ainsi que les recommandations d’adaptation à mettre en place pour pallier ces risques. SAVENCIA Fromage & Dairy a lancé des travaux d’adaptation face aux risques identifiés.

Au vu de cette analyse, SAVENCIA Fromage & Dairy a estimé répondre au respect du DNSH adaptation pour cet exercice.

Garanties Minimales

SAVENCIA Fromage & Dairy a ainsi mené sa revue des garanties minimales en central via des ateliers conduits avec les directions concernées et a conclu au respect des garanties minimales, notamment grâce au respect des critères de non-alignement et à la mise en place de procédures et de diligences raisonnables.

D’autre part, SAVENCIA Fromage & Dairy met en œuvre les processus nécessaires pour valider le reste des critères de non-alignement, ces procédures étant résumées ci-après :

- Pour répondre aux garanties minimales en matière de droits humains, SAVENCIA Fromage & Dairy s’appuie sur un ensemble de politiques en lien avec les droits humains présenté dans ce document (cf. chapitre « respect des droits humains ») et dans son plan de vigilance.

- En matière de corruption, SAVENCIA Fromage & Dairy s’appuie sur un dispositif complet, conformément aux exigences de la loi Sapin II, d’identification des risques de corruption, de politiques de prévention et de processus d’alerte, déployé sur la totalité des activités en France et à l’international, et détaillé dans le chapitre du présent document « lutte contre la corruption ».

- En matière fiscale, SAVENCIA Fromage & Dairy s’engage au respect de la législation locale dans tous les pays où il opère et a choisi de ne pas investir dans tous les pays dits « non coopératifs » (cf. chapitre « lutte contre l’évasion fiscale »).

- Sur la thématique du droit de la concurrence, SAVENCIA Fromage & Dairy déploie plusieurs dispositifs : une formation liée aux enjeux du droit de la concurrence, et la mise à disposition d’une Charte Éthique à destination des collaborateurs (cf. chapitre « lutte contre la corruption »).




3. Perspectives

1. Axes d’amélioration

Au titre de l’exercice 2023, l’analyse de l’éligibilité et de l’alignement à la Taxonomie européenne a permis d’identifier des axes d’amélioration pour les prochains exercices de reporting Taxonomie. Ainsi SAVENCIA Fromage & Dairy a identifié des actions à mettre en place dans les prochains exercices :

- L’amélioration de la remontée des informations techniques afin de fluidifier la collecte des données spécifiques à la Taxonomie. Cela passera par des formations continues des équipes mises à contribution dans la collecte d’informations requise par la taxonomie verte européenne ;
- La valorisation des investissements réalisés dans le cadre des plans d’adaptation.

Synthèse des indicateurs clés SAVENCIA Fromage & Dairy

ENJEUX SAVENCIA	KPI	2022	2023	Objectif 2025	Avancement
 Un plaisir sain et responsable					
Déployer une démarche Clean Label sur 100 % des nouveaux produits vendus sous nos marques	% de nouveaux produits vendus sous nos marques ayant engagé une démarche Clean Label	78,8%	92,0%	100%	↗
Mettre en place une information nutritionnelle claire pour 100 % de nos produits à marque	% de produits à marque vendus en grande distribution comportant un étiquetage nutritionnel à la portion	60,6%	72,5%	100%	↗
 Des filières agricoles durables					
Étendre la Charte des Bonnes Pratiques d'élevage à l'ensemble de notre collecte laitière dans le monde	Étendre la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage dans le monde (% volume lait collecté)	86,8%	81,3%	100%	↘
Déployer le diagnostic « Production Laitière Durable »	Déployer le Diagnostic Production Laitière Durable (% volume lait collecté)	23,8%	25,6%	50%	↗
Déployer notre Charte pour le Bien-Être Animal	% de collaborateurs Approvisionnements Laitiers des sites SAVENCIA formés sur le bien-être animal	61,5%	69,0%	100%	↗
90 % de nos achats de fèves de cacao issus de partenariats à long terme avec nos producteurs	% de nos achats de cacao issus de partenariats à long terme	100%	100%	100%	=
90 % d'approvisionnements de viande de filière qualité durable régionale pour les rillettes de porc	% d'approvisionnements de filière qualité durable régionale pour les rillettes de porc	60,0%	76,0%	90%	↗
Des achats responsables pour la majorité de nos autres matières premières agricoles stratégiques	% des poissons de la gamme surimi Coraya issus d'une pêche durable	100%	100%	90%	=
	% de nos approvisionnements issus d'une filière poulet responsable	73,0%	59,0%	-	↘
Développer des achats responsables auprès de l'ensemble de nos fournisseurs hors matières premières agricoles	% des dépenses externes du Groupe pilotées par l'organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs par la Charte Achats Responsables	66,8%	75,2%	80%	↗
	% des dépenses externes du Groupe pilotées par l'organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs par les évaluations EcoVadis	75,7%	80,8%	80%	↗
 L'empreinte environnementale					
Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de production et de transport	Réduction des GES Scopes 1 & 2 (tonnes équiv. CO ₂ /tonne fabriquée)	-11,7%*	-17,8%	-20%	↗

* voir chapitre correspondant



ENJEUX SAVENCIA	KPI	2022	2023	Objectif 2025	Avancement
Réduire l'empreinte carbone de notre collecte laitière	Réduire l'empreinte carbone de notre collecte laitière (volume de laits collectés, en tonnes équiv. CO ₂ cumulées versus 2010 en France)	-311 000	-341 345	-300 000	↗
Réduire les prélèvements d'eau	Réduction des prélèvements d'eau (en m ³ /tonne fabriquée)	-2,3%	-7,0%	-10%	↗
Renforcer le tri et la valorisation des déchets industriels en contribuant à des solutions circulaires	% de déchets courants évacués en vue de valorisation	68,5%	72,7%	-	↗
Développer l'écoconception de nos emballages	Taux d'emballages recyclables ou biodégradables	85,0%	85,8%	Tendre vers 100%	↗
👤 Le bien-être de nos collaborateurs					
Garantir la sécurité de nos collaborateurs	% de filiales sans accident de travail avec arrêt (effectifs inscrits et intérimaires) dans l'année	47,2%	48,0%	Tendre vers le « zéro » accident de travail	↗
Améliorer la qualité de vie au travail	% de filiales ayant réalisé une enquête d'opinion interne dans les trois dernières années	92,4%*	95,6%	100%	↗
Développer les compétences	% de collaborateurs formés dans l'année (effectif inscrit)	74,4%	81,4%	-	↗
	Nombre de contrats d'alternance	570	540	558	↘
S'engager en faveur de la diversité et de l'inclusion	% de femmes parmi les managers	45,2%	45,5%	50%	↗
Favoriser l'engagement solidaire des collaborateurs	% de filiales soutenant au moins une action de solidarité	61,8%	65,9%	100%	↗
👉 Éthique et conformité					
Respect des droits humain	% de collaborateurs bénéficiant d'instances collectives de représentation du personnel**	81,4%	81,8%	85%	↗
Lutter contre la corruption	% des collaborateurs concernés, formés sur la notion d'éthique et de fraude	94,0%	94,0%	100%	=
Lutter contre l'évasion fiscale	Nombre de pays et territoires non coopératifs dans lequel le Groupe est implanté	0	1	0	↘

** voir chapitre correspondant



Modalités de reporting

Les modalités de reporting ont été définies conformément aux référentiels et pratiques en vigueur. Les hypothèses méthodologiques retenues dans la définition des indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux pourront être revues et ajustées en fonction des évolutions de périmètre, de réglementation et d'interprétations de place.

SAVENCIA Fromage & Dairy publie volontairement une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), élaborée conformément à la directive européenne 2014/95/UE sur la publication d'informations non financières (NFRD), en respectant les dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce. Les données au format de la précédente réglementation « Grenelle II », utiles pour les agences de notation, sont disponibles dans un document spécifique consultable sur le site internet savencia-fromagedairy.com.

Organisation du reporting

La collecte des indicateurs Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) est pilotée par les Directions métiers, dans leurs domaines respectifs. Elles s'appuient sur leur réseau d'experts locaux qui sont les contributeurs des données.

La Direction RSE est l'interlocuteur privilégié des vérificateurs externes.

Périmètre

Les données présentées dans ce rapport sont consolidées sur l'année 2023, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

- Volet « Plaisir sain et responsable » : 100% des filiales. Pour l'indicateur « % de produits à marque vendus en grande distribution comportant un étiquetage nutritionnel à la portion », les filiales de l'activité chocolat ont été exclues du périmètre compte tenu de leurs spécificités.
- Volet « Bien-être de nos collaborateurs » : 100% des effectifs inscrits fin de période.
- Volet « Empreinte environnementale » : 100% des sites de production.
- Calcul du bilan carbone SAVENCIA Fromage & Dairy : 100% des sites.

Procédures et guides de reporting

Deux guides de reporting environnemental et social définissent les indicateurs de performance environnementaux et sociaux du Groupe. Une note méthodologique présente le processus de sélection des enjeux retenus par le Groupe.

Ces documents servent de référentiels pour la vérification externe des données, conformément au décret d'application de l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

Outils de reporting

Les données sont remontées et consolidées au moyen d'un outil spécifique du Groupe pour l'ensemble des filiales.

Un questionnaire annuel est adressé et renseigné par toutes les filiales du périmètre RSE, tous types de sites confondus : production, logistique et commercial. Il permet de collecter l'ensemble des informations requises.

Consolidation et contrôle interne

Au niveau Groupe, les responsables du reporting RSE consolident les données collectées afin de générer les indicateurs Groupe présentés dans ce chapitre.

Ils assurent également le contrôle interne des données, en validant leur cohérence et leur vraisemblance. Pour ce faire, des tests de cohérence sont réalisés sur les indicateurs, les variations sont mises en évidence et justifiées.

Les écarts significatifs identifiés sont analysés avec le contributeur de la donnée.

Vérification externe

La nature des travaux réalisés par l'organisme tiers indépendant et ses conclusions sont présentées en annexe.

Annexes

1. Tableaux réglementaires Taxonomie européenne

Activités économiques ⁽¹⁾	Code(s) ⁽²⁾	Chiffre d'affaires absolu ⁽³⁾ en €	Part du chiffre d'affaires ⁽⁴⁾
--------------------------------------	------------------------	---	---

A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES A LA TAXONOMIE

A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie)

Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie) (A.1)	0	0%
Dont habilitantes	N/A	0%
Dont transitoires	N/A	0%

A.2 Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la Taxonomie) (g)

Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2.)	0	0%
A.Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie (A.1. + A.2.)	0	0%

B. Activités non éligibles à la taxonomie

Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie	6 790 712 721 €	100%
Total (A. + B.)	6 790 712 721 €	100%

Activités économiques ⁽¹⁾	Code(s) ⁽²⁾	CapEx ⁽³⁾ en €	Part des CapEx ⁽⁴⁾
--------------------------------------	------------------------	---------------------------	-------------------------------

A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES A LA TAXONOMIE

A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie)

Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	CCM 7.6	2 129 180	0,8%
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	CCM 6.5	0	0,0%
CapEx durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie) (A.1.)		2 129 180	0,8%
Dont habilitantes		2 129 180	0,8%
Dont transitoires		0	0,0%

A.2 Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés sur la Taxonomie) (g)

Fabrication d'emballages en matières plastiques	CE 1.1	156 491	0,05%
Production et distribution d'eau	WTR 2.1	160 820	0,05%
Production de nouvelles ressources en eau à des fins autres que la consommation humaine	CE 2.2	123 710	0,04%
Réseaux de chaleur/ froid	CCM 4.15	137 970	0,05%
Construction, extension et exploitation de réseaux de captage, de traitement et de distribution	CCM 5.1	1 319 954	0,45%
Construction, extension et exploitation de réseaux de collecte et de traitement des eaux usées	CCM 5.3	335 717	0,11%
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	CCM 6.5	9 264 394	3,15%
Transport routier de fret	CCM 6.6	239 869	0,08%
Construction de bâtiments neufs	CCM 7.1 / CE 3.1	8 049 524	2,74%
Rénovation de bâtiments existants	CCM 7.2 / CE 3.2	5 988 350	2,04%
Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique	CCM 7.3	2 344 147	0,80%
Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments (et dans des parcs de stationnement annexés à des bâtiments)	CCM 7.4	79 920	0,03%
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	CCM 7.6	1 547 000	0,53%
Acquisition et propriété de bâtiments	CCM 7.7	5 257 479	1,79%
CapEx éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés) (A.2.)		35 005 344	11,90%
A.CapEx des activités éligibles à la taxonomie (A.1. + A.2.)		37 224 524	12,65%

B. Activités non éligibles à la taxonomie

CapEx non éligibles à la taxonomie	256 938 381	87%
Total (A. + B.)	294 162 906	100%

Critères de contribution substantielle	Critères d'absence de préjudice important («critères DNSH») (h)											Garanties minimales ⁽¹⁷⁾	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie (A.1.) ou éligible à la taxonomie (A.2.), Année 2022 ⁽¹⁸⁾	Catégorie activité habilitante ⁽¹⁹⁾	Catégorie activité transitoire ⁽²⁰⁾
	Adaptation au changement climatique ⁽⁵⁾	Atténuation au changement climatique ⁽⁶⁾	Eau ⁽⁷⁾	Pollution ⁽⁸⁾	Economie circulaire ⁽⁹⁾	Biodiversité ⁽¹⁰⁾	Atténuation au changement climatique ⁽¹¹⁾	Adaptation au changement climatique ⁽¹²⁾	Eau ⁽¹³⁾	Pollution ⁽¹⁴⁾	Economie circulaire ⁽¹⁵⁾				

0,0%	0%	0%	0%	0%	0%	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	0%		
0,0%	0%	0%	0%	0%	0%	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	0%	H	
0,0%						NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	0%		T
0,0%	0%	0%	0%	0%	0%								0%		
0,0%	0%	0%	0%	0%	0%								0%		

Critères de contribution substantielle	Critères d'absence de préjudice important («critères DNSH») (h)											Garanties minimales ⁽¹⁷⁾	Part des CapEx alignés sur la taxonomie (A.1.) ou éligibles (A.2.) à la taxonomie, FY 2022 ⁽¹⁸⁾	Catégorie activité habilitante ⁽¹⁹⁾	Catégorie activité transitoire ⁽²⁰⁾
	Adaptation au changement climatique ⁽⁵⁾	Atténuation au changement climatique ⁽⁶⁾	Eau ⁽⁷⁾	Pollution ⁽⁸⁾	Economie circulaire ⁽⁹⁾	Biodiversité ⁽¹⁰⁾	Atténuation au changement climatique ⁽¹¹⁾	Adaptation au changement climatique ⁽¹²⁾	Eau ⁽¹³⁾	Pollution ⁽¹⁴⁾	Economie circulaire ⁽¹⁵⁾				

OUI	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	1%	H	
N	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	0%		T
0,8%	0%	0%	0%	0%	0%	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	1%		
0,8%	0%	0%	0%	0%	0%	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	1%	H	
0,0%						OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	0%		T

N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	EL	N/EL								0,0%		
N/EL	N/EL	EL	N/EL	N/EL	N/EL								0,0%		
N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	EL	N/EL								0,0%		
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0,0%		
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0,0%		
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								2,7%		
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0,0%		
EL	N/EL	N/EL	N/EL	EL	N/EL								0,2%		
EL	N/EL	N/EL	N/EL	EL	N/EL								0,0%		
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								1,0%		
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0,0%		
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								1,3%		
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								1,2%		
11,8%	0%	0,1%	0,0%	4,9%	0%								6,4%		
12,5%	0%	0,1%	0,0%	4,9%	0%								7,4%		

Activités économiques ⁽¹⁾	Code(s) ⁽²⁾	OpEx ⁽³⁾ en €	Part des OpEx ⁽⁴⁾
A. Activités éligibles à la Taxonomie			
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie)			
OpEx durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie) (A.1.)		0	0%
Dont habilitantes		0	0%
Dont transitoires		0	0%
A.2. Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés sur la Taxonomie) (g)			
OpEx éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés) (A.2.)		0	0%
A.OpEx des activités éligibles à la taxonomie (A.1. + A.2.)		0	0%
B. Activités non éligibles à la taxonomie			
OpEx non éligibles à la taxonomie		132 511 414	100%
Total (A + B)		132 511 414	100%

	Part du Chiffre d'affaires/ chiffre d'affaires total		Part des CapEx/Total des CapEx		Part des OpEx/Total des OpEx	
	Alignée sur la taxonomie par objectif	Éligible à la taxonomie par objectif	Alignée sur la taxonomie par objectif	Éligible à la taxonomie par objectif	Alignée sur la taxonomie par objectif	Éligible à la taxonomie par objectif
CCM	0,0 %	0,0 %	0,8 %	12,50 %	0,0 %	0,0 %
CCA	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
WTR	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,05 %	0,0 %	0,0 %
CE	0,0 %	0,0 %	0,0 %	4,87 %	0,0 %	0,0 %
PPC	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
BIO	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Ligne	Activités liées à l'énergie nucléaire	
1.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de recherche, de développement, de démonstration et de déploiement d'installations innovantes de production d'électricité à partir de processus nucléaires avec un minimum de déchets issus du cycles du combustible.	Non
2.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d'exploitation sûre de nouvelles installations nucléaires de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, y compris leurs lises à niveau de sûreté, utilisant les meilleures technologies disponibles.	Non
3.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d'exploitation sûre d'installations nucléaires existantes de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, à partir d'énergie nucléaire, y compris leurs mises à niveau de sûreté.	Non
Activités liées au gaz fossile		
4.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction ou d'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	Non
5.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état et d'exploitation d'installations de production combinée de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	Non
6.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état ou d'exploitation d'installations de production de chaleur qui produisent de la chaleur/du froid à partir de combustibles fossiles gazeux.	Non

Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important («critères DNSH») (h)						Garanties minimales ⁽¹⁷⁾	Part des OpEx alignées sur la taxonomie (A.1.) ou éligibles à la taxonomie (A.2.), FY 2022 ⁽¹⁸⁾	Catégorie activité habilitante ⁽¹⁹⁾	Catégorie activité transitoire ⁽²⁰⁾
Adaptation au changement climatique ⁽⁵⁾	Adaptation au changement climatique ⁽⁶⁾	Eau ⁽⁷⁾	Pollution ⁽⁸⁾	Economie circulaire ⁽⁹⁾	Biodiversité ⁽¹⁰⁾	Atténuation au changement climatique ⁽¹¹⁾	Adaptation au changement climatique ⁽¹²⁾	Eau ⁽¹³⁾	Pollution ⁽¹⁴⁾	Economie circulaire ⁽¹⁵⁾	Biodiversité et écosystèmes ⁽¹⁶⁾				
0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	%		
0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	%	H	
0 %						N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	%		T
0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								0 %		
0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								0 %		

2. Note méthodologique Taxonomie européenne

1. Rappel des indicateurs et réconciliation avec les états financiers

Chiffre d'affaires

Dans le cadre de l'actualisation du référentiel d'éligibilité de 2023, il est à noter les éléments suivants :

- Conformément au Règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables au sein de l'Union européenne (UE), SAVENCIA Fromage & Dairy, de par son statut d'entité d'intérêt public, est tenu de publier, au titre de l'exercice 2021, la part de son chiffre d'affaires, de ses investissements et dépenses d'exploitation éligibles résultant de produits et/ou services associés à des activités économiques considérées comme durables au sens de la classification et des critères définis dans la Taxonomie. SAVENCIA Holding, n'est pas, à date, dans le champ d'application de ce Règlement. L'analyse et les éléments chiffrés présentés concernent par conséquent les activités du périmètre SAVENCIA Fromage & Dairy (ci-après le Groupe).
- Les données financières sont issues des comptes consolidés au 31 décembre 2023 ; les dénominateurs Taxonomie des KPI chiffre d'affaires et des dépenses d'investissement peuvent donc être réconciliés avec les états financiers comme requis par le règlement.

Définition

La part du chiffre d'affaires visée à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 est obtenue en divisant la partie du chiffre d'affaires net tirée de produits ou de services, y compris d'actifs incorporels, associés à des activités économiques éligibles et alignées sur la Taxonomie (numérateur) par le chiffre d'affaires net (dénominateur) tel que défini à l'article 2, point 5) de la directive 2013/34/UE. Le chiffre d'affaires inclut les produits comptabilisés selon la norme comptable internationale 1, paragraphe 82, point a), telle qu'adoptée par le règlement (CE) n° 1126/2008 de la Commission.

CapEx

Définition

À noter, la FAQ publiée par la Commission Européenne le 19 décembre 2022 portant sur l'Article 8 a précisé que la source de financement des dépenses d'investissement n'est pas pertinente aux fins de l'évaluation de l'alignement de ces dépenses à la Taxonomie. Les investissements éligibles et alignés remplissent l'une des conditions suivantes :

- Ces dépenses sont liées à des actifs ou processus associés à des activités économiques éligibles et alignées à la Taxonomie ;
- Ces dépenses font partie d'un plan visant l'expansion d'activités économiques alignées à la Taxonomie ou visant à permettre à des activités économiques éligibles à la Taxonomie de s'aligner sur celle-ci (« plan de CapEx ») ;
- Ces dépenses sont liées à l'achat de production d'activités économiques éligibles et alignées à la Taxonomie et à des mesures individuelles permettant aux activités ciblées de devenir sobres en carbone ou d'aboutir à des réductions d'émissions de gaz à effet de serre (notamment les activités répertoriées aux points 7.3 à 7.6 de l'annexe I de l'acte délégué sur le climat, ou d'autres activités économiques répertoriées dans les actes délégués) ;
- Les montants concernés comprennent les entrées d'actifs corporels et incorporels de l'exercice considéré, avant amortissement et avant toute mesure, y compris les mesures résultant de réévaluations et de dépréciations, à l'exclusion des variations de la juste valeur. Il comprend aussi les entrées d'actifs corporels et incorporels résultant de regroupements d'entreprises, ainsi que les entrées de contrats, les réévaluations de contrats et les entrées de périmètre relatives à l'application d'IFRS16.

OpEx

Définition

Les dépenses d'exploitation retenues par SAVENCIA Fromage & Dairy en application des dispositions de la Taxonomie, telles que prévue en 2023, concernent les catégories suivantes :

- Les dépenses de recherche et développement non capitalisées, incluant notamment les frais de personnel associés, retraitées des crédits d'impôt reçus sur la période ;
- Les contrats de location à court terme tels que déterminés conformément à la norme IFRS 16 et comprennent les dépenses relatives aux contrats de location à court terme et aux contrats de location de faible valeur ;
- Les dépenses d'entretien, de réparation, de maintenance et les autres dépenses directes liées à l'entretien quotidien des actifs des immobilisations corporelles.

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884¹, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la Déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion de la société Savencia Holding S.C.A en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité).

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière, tenant lieu de programme de vérification, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)².

(1) Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1884, portée disponible sur le site www.cofrac.fr

(2) ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de sept personnes et se sont déroulés entre décembre 2023 et mars 2024 sur une durée totale d'intervention d'environ douze semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, ressources humaines, sécurité et environnement, approvisionnements laitiers, achats, nutrition, risques et conformité.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques conformément au I de l'article R. 225-105 du code de commerce ;

➤ Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour certains risques³, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités⁴.

➤ Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce, avec les limites précisées dans la Déclaration ;

➤ Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

➤ Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices⁴ et couvrent entre 15% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

➤ Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 29 mars 2024
KPMG S.A.

Arnaud Rinn
Associé

Fanny Houlliot
Experte ESG

(3) Codévelopper avec nos fournisseurs de matières premières agricoles un approvisionnement plus durable ; Promouvoir des achats responsables ; Respect des droits humains ; Lutte contre la corruption ; Lutte contre l'évasion fiscale.

(4) BG – Usine Illoud (France) ; Alliance Océane SAS – Usine Carentan (France) ; Sofivo – Usine Pontmain (France) ; Fromarsac – Usine Marsac (France) ; ICC Paslek LTD – Usine Paslek (Pologne) ; Polenghi – Usine Goiatuba (Brésil) ; Sosa ingredients S.L – Usine Navarcles (Espagne) ; Advanced Food Products – Usine Clear Lake (Etats-Unis).



Annexe 1

Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes

- Mesures pour améliorer l’empreinte environnementale de la collecte laitière ;
- Résultat du bilan carbone scope 3 sur le périmètre Savencia Fromage & Dairy ;
- Mesures prises en matière d’écoconception des emballages ;
- Actions de réduction de la consommation d’eau ;
- Mesures visant à réduire et valoriser les biodéchets ;
- Engagements pour des approvisionnements durables et responsables ;
- Suivi de la démarche Clean Label ;
- Actions engagées en faveur des droits humains et des libertés fondamentales auprès de l’ensemble des acteurs de la chaîne de valeur ;
- Mesures mises en place en matière de bonne conduite des affaires et de lutte contre la corruption.

Annexe 2

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs considérés les plus importants

- Pourcentage de filiales sans accident de travail avec arrêt (effectifs inscrits & intérimaires) dans l’année ;
- Pourcentage de filiales ayant réalisé une enquête d’opinion interne dans les trois dernières années ;
- Pourcentage de collaborateurs formés dans l’année ;
- Pourcentage de femmes parmi les managers ;
- Pourcentage de filiales soutenant au moins une action de solidarité ;
- Pourcentage de nouveaux produits vendus sous nos marques ayant engagé une démarche Clean Label ;
- Pourcentage de produits à marque vendus en grande distribution comportant un étiquetage nutritionnel à la portion ;
- Pourcentage de déploiement du Diagnostic Production Laitière Durable (% volumes lait collecté) ;
- Pourcentage des dépenses externes du Groupe pilotées par l’organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs par la Charte Achats ;
- Réduction des GES scopes 1 & 2 en tonnes équiv. CO2 / tonne fabriquée ;
- Réduction de l’empreinte carbone de la collecte laitière (volume de laits collectés, en tonnes équiv. CO2 cumulées versus 2010 en France) ;
- Réduction des prélèvements d’eau en m3 / tonne fabriquée ;
- Pourcentage de déchets courants évacués en vue de valorisation ;
- Taux d’emballages recyclables ou biodégradables ;
- Pourcentage de collaborateurs bénéficiant d’instances collectives de représentation du personnel ;
- Pourcentage des collaborateurs concernés, formés sur la notion d’éthique et de fraude ;
- Nombre de pays et territoires non coopératifs dans lequel le Groupe est implanté.

Table de correspondance GRI - GRENELLE II - Déclaration de Performance Extra-Financière

GRI G4	Grenelle II – Décret du 24/04/2012 Données disponibles sur le site internet savencia-fromagedairy.com	Déclaration de Performance Extra-Financière	Pages
I. INFORMATIONS SOCIALES			
I.A) EMPLOI			
G4-9	I.a) 1.1	Effectif total	
G4-10 LA1 LA12	I.a) 1.2	Répartition des salariés par sexe	
LA1 LA12	I.a) 1.3	Répartition des salariés par âge	
G4-10 LA1 LA12	I.a) 1.4	Répartition des salariés par zone géographique	
EC6 LA1 ^(*)	I.a) 2.1	Embauches	Données Grenelle II disponibles sur savencia-fromagedairy.com
LA1 ^(*)	I.a) 2.2	Licenciements	
G4-51 ^(*) G4-52* G4-53* G4-54 ^(*) EC1 EC5	I.a) 3.1	Rémunérations	
G4-55 ^(*)	I.a) 3.2	Évolution des rémunérations	
I.B) ORGANISATION DU TRAVAIL			
-	I.b) 1	Organisation du temps de travail	
G4-LA6	I.b) 2	Absentéisme	
I.C) RELATIONS SOCIALES			
LA4	I.c) 1	Organisation du dialogue social, procédures d'information, de négociation et de consultation du personnel	SOCIAL/Accords collectifs et actions diversité 25
-	I.c) 2	Bilan des accords collectifs	
I.D) SANTÉ ET SÉCURITÉ			
LA5	I.d) 1	Conditions de santé et de sécurité au travail	SOCIAL/Accords collectifs et actions diversité 25
LA8	I.d) 2	bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	
LA6 LA7	I.d) 3	Fréquence et gravité des accidents du travail	
LA6	I.d) 4	Maladies professionnelles	
I.E) FORMATION			
LA10 LA11	I.e) 1	Politiques mises en œuvre en matière de formation	SOCIAL 26
LA9 HR2	I.e) 2	Nombre total d'heures de formation	
I.F) ÉGALITÉ DE TRAITEMENT			
LA3 LA12 LA13	I.f) 1	Mesures prises en faveur de l'égalité femmes/hommes	SOCIAL/Accords collectifs et actions diversité/ Handicap 27
LA 12 ^(*)	I.f) 2	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	
LA12 HR3	I.f) 3	Politique de lutte contre les discriminations	
I.G) PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)			

GRI G4	Grenelle II – Décret du 24/04/2012 Données disponibles sur le site internet savencia-fromagedairy.com	Déclaration de Performance Extra-Financière	Pages
HR3 HR4 HR5 HR6	I.g) 1	Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	SOCIAL/Accords collectifs et actions diversité 30
	I.g) 2	À l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	
	I.g) 3	À l'élimination du travail forcé ou obligatoire	
	I.g) 4	À l'abolition effective du travail des enfants	
II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES			
II.A) POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE			
G4-1	II.a) 1.1	Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	ENVIRONNEMENT 18
G4-EN32	II.a) 1.2	Démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	
G4-43 ^(*) G4-37 G4-51 G4-55	II.a) 2	Formation et information des salariés en matière de protection de l'environnement	
EN30 EN31	II.a) 3	Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	
EC2	II.a) 4	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	
II.B) POLLUTION			
EN 10 EN20 EN21 EN 22 EN24 EN 26	II.b) 1	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant l'environnement	Données Grenelle II disponibles sur savencia-fromagedairy.com
EN24	II.b) 3	Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	
II.C) ÉCONOMIE CIRCULAIRE			
Prévention et gestion des déchets			
EN23 EN24 EN25 EN28	II.c) 1.1	Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	ENVIRONNEMENT/ Économie circulaire et gaspillage alimentaire 13-22
	II.c) 1.2	Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	
Utilisation durable des ressources			
EN8 EN9	II.c) 2.1	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	ENVIRONNEMENT 19 - 21
EN1 EN2	II.c) 2.2	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	
EN3 EN4 EN6 EN7 ^(*)	II.c) 2.3	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	
EN11	II.c) 2.4	Utilisation des sols	
II.D) CHANGEMENT CLIMATIQUE			
EN15 EN16 EN17 EN18 EN19	II.d) 1	Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	ENVIRONNEMENT/ Conséquences sur le changement climatique 19
-	II.d) 2	Adaptation aux conséquences du changement climatique	
II.E) PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ			

GRI G4	Grenelle II – Décret du 24/04/2012	Déclaration de Performance	Pages
	Données disponibles sur le site internet savencia-fromagedairy.com	Extra-Financière	
EN11 EN12 EN13 EN14 EN26	II.e) 1	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	17
III. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE			
III.A) IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ			
EC6 EC7 EC8 EC9 SO1	III.a) 1	En matière d'emploi et de développement régional	14
EC6 EC7 EC8 EC9 HR8 SO1 SO2	III.a) 2	Sur les populations riveraines ou locales	SOCIÉTAL
III.B) RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PARTIES PRENANTES			
G4 26 G4-37	III.b) 1	Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	SOCIÉTAL
EC 7	III.b) 2	Actions de partenariat ou de mécénat	28
III.C) SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS			
LA14 LA15 EN33 HR5 HR9 HR11 HR6	III.c) 1	Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	18
LA14 LA15 G4-12 EN32 EN33 HR5 HR 6 HR9 HR10 HR11 SO9 SO10	III.c) 2	Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale ;	SOCIÉTAL/Lutte contre la corruption
III.D) LOYAUTÉ DES PRATIQUES			
G4-56 – G4-58 SO3 SO4 SO5	III.d) 1	Actions engagées pour prévenir la corruption	SOCIÉTAL/Lutte contre la corruption
EN27 PR1 PR2 PR3 PR4 PR6 PR7 PR8 PR9	III.d) 2	Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	SOCIÉTAL/Alimentation saine et durable/ Gaspillage alimentaire
			SOCIÉTAL/Lutte contre l'évasion fiscale
HR1 HR2 HR7 HR8 HR9 HR10 HR11 HR 12	III.e)	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	30

(*) Indicateurs répondant partiellement à la thématique.



Groupe SAVENCIA
42 rue Rieussec – 78220 Viroflay – FRANCE
Tél. : +33 (0)1 34 58 63 00
savencia.com